

REVUE
DE BRETAGNE
ET DE VENDÉE

DIRECTEUR : **Arthur de la Borderie**
Député d'Ille-et-Vilaine.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : **Emile Grimaud**

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

QUATRIÈME SÉRIE. — TOME III
(TOME XXXIII DE LA COLLECTION)

6^{me} Livraison. — Juin 1873.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

1873.

TABLE DES ARTICLES.

	Pages
I. LES MAC-MAHON, par M. Pol de Courcy	413
II. LA BRETAGNE A L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par M. René Kerviler	418
III. UN GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN (deuxième article), par M. l'abbé P. Gaborit	428
IV. CONTES POPULAIRES DES BRETONS. — LE PONT DE LONDRES, conte recueilli par M. F.-M. Luzel	444
V. LE LIVRE DORÉ DE L'HOTEL DE VILLE DE NANTES, par M. Eugène de la Cournerie	454
VI. PÈLERINAGE D'UN BRETON AUX SAINTS-LIEUX DE PROVENCE (suite), par M. l'abbé Guillotin de Corson	462
VII. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — <i>Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges</i> , de M. F. Marvaud , par Dom François Plaine . — <i>Extraits des comptes et mémoriaux du roi René</i> , publiés par M. A. Lecoy de la Marche , par M. S. de la Nicollière- Teijeiro . — <i>Le Dies ira du Mexique ; les Griffes du lion</i> , de M. Léon Séché , par M. Louis de Kerjean . — <i>Sonnets capricieux</i> , de M. J. Antran , par M. Emile Grimaud . <i>Poèmes civiques</i> , par M. Victor de Laprade . — <i>Quatrième pèlerinage vendéen à N.-D. de Lourdes. Deuxième lettre d'un pèlerin</i>	470
VIII. CHRONIQUE, par M. Louis de Kerjean	486
IX. BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDÉENNE.....	491

LES MAC-MAHON

Les brillants états de services militaires du maréchal Mac-Mahon sont assez connus pour n'avoir point besoin d'être rappelés; mais on ignore plus généralement les antécédents de famille du nouveau Président de la République, dont la nomination a rendu à tous les cœurs honnêtes la confiance et la sécurité, si compromises par les derniers actes de son pré-décesseur.

Pour donner plus d'illustration à la famille du duc de Magenta, nous ne remonterons pas à une origine fabuleuse; nous laisserons ce soin, dont ils ont déjà commencé à s'acquitter, aux courtisans intéressés de tout régime nouveau, en leur abandonnant le premier ascendant connu du Président actuel: Brien Boroinh, roi d'Irlande, vainqueur des Danois, tué à la bataille de Clontarf. L'authenticité de ce personnage ne se prouverait pas plus que celle des héros d'Homère, et vouloir s'y rattacher filiativement serait une nouvelle chimère, attendu que l'hérédité dans les noms de famille n'est pas, sauf quelques rares exemples, antérieure à la première croisade, c'est-à-dire aux dernières années du XI^e siècle.

D'ailleurs le nom de Mac-Mahon, c'est-à-dire, en gaélique, *fils de Mahon*, n'est pas particulier à la famille du maréchal; il a été adopté et porté héréditairement par d'autres homonymes différents d'origine et d'armes, et ceux-ci pourraient

prétendre, avec autant et aussi peu de probabilité, à la descendance des rois d'Irlande¹.

Ce qui paraît certain, c'est que la famille qui nous occupe, réfugiée avec le roi Jacques II en France, où Louis XIV lui accorda en 1691 des lettres de grande naturalité, y était représentée au siècle dernier par :

I

Patrice Mac Mahon, époux de Marguerite O' Sullivan.

C'est vraisemblablement le même personnage que M. Borel d'Hauterive (*Annuaire de la noblesse, année 1868, p. 76*) désigne comme « savant distingué dans les sciences médicales », et qui fut premier médecin de l'École militaire à Paris, en 1770. (Voy. les *Mémoires du comte de Vaublanc*, Paris, Didot, éd. 1837, p. 43.)

Il laissa deux fils :

1. *Maurice* Mac-Mahon, seigneur de Magnien, du Puiset et de Lauronne, en Bourgogne, capitaine au régiment irlandais de Fitz-James, reçu aux États de Bourgogne, en 1760.
2. *Jean-Baptiste* Mac-Mahon, qui suit.

II

Jean-Baptiste Mac-Mahon, seigneur de Sivry, sous Voudenay, et d'Eguilly, en Bourgogne, reçu aux États de Bourgogne.

Femme, *Charlotte* le Belin, fille de *Jean* le Belin, seigneur d'Eguilly, conseiller-secrétaire du Roi, maison et couronne

¹ On trouve en Irlande au moins trois familles nobles, du nom de MAC-MAHON.

1. MAC-MAHON, duc de Magenta en 1859 : D'argent à 3 lions léopardés de gueules, l'un sur l'autre, la tête contournée; armés et lampassés d'azur.

2. MAC-MAHON, orig. du comté de Tyrone: Écartelé en sautoir d'or et d'hermines, acc. en chef et en pointe d'un lion léopardé de gueules, la tête contournée; au lion léopardé d'azur, en abyme, brochant.

3. MAC-MAHON, orig. du comté de Roscommon, dont les descendants sont aujourd'hui pairs d'Irlande, au titre de lord Hartland : D'or au lion d'azur.

de France, et d'*Anne* de Morey, nièce et héritière de *Claude* de Morey, marquis de Vianges et baron de Sully.

1. *Maurice-François* de Mac-Mahon, marquis de Vianges, né à Autun le 14 octobre 175., reçu, aux États de Bourgogne, colonel du régiment de Dauphiné (infanterie) en 1788, puis maréchal de camp et grand-croix de Saint-Louis, fut créé pair de France par Charles X le 5 novembre 1827, et mourut à Nancy, sans postérité, laissant son titre à son neveu *Charles-Marie*, qui suivra.

2. *Charles-Laure* de Mac-Mahon qui suit.

III

Charles-Laure de Mac-Mahon, seigneur d'Eguilly, de Sivry et de Voudenay, baron de Sully, près d'Autun, né à Autun le 8 mai 1752, reçu, aux États de Bourgogne, maréchal de camp en 1814, puis lieutenant-général et cordon rouge, mort en 1831.

Femme, *Pélagie-Edme-Marie* Riquet, mariée à Bruxelles en 1792, fille de *Marie-Jean-Louis* Riquet, marquis de Caraman, seigneur de Painblanc, maréchal de camp, et de *Marie-Charlotte-Eugénie* Bernard de Montessus. Elle mourut au château de Sully, au mois de novembre 1819.

1. *Charles-Marie* de Mac-Mahon, qui suit.

2. *Bonaventure-Marie-Pierre-Joseph* comte de Mac-Mahon, né à Munster le 14 juillet 1799, colonel de la garde nationale d'Autun, mort en 1866, sans postérité. Il avait épousé, le 20 juillet 1829, *Marie-Anne-Alexandrine-Eudoxie* de Montaigu, fille d'*Adolphe-Tanguy-Gabriel*, marquis de Montaigu, et d'*Anastasie-Flore-Éléonore* de la Roche-Drac.

3. *Marie-Edme-Patrice-Maurice* de Mac-Mahon, rapporté après son frère aîné.

4. *Eugène* de Mac-Mahon, né en 1810, mort sans enfants de M^{lle} de Champeaux.

5. *Adèle* de Mac-Mahon, mariée à M. de la Selle.

6. *Fanny-Adélaïde* de Mac-Mahon, mariée le 14 décembre

1813, à *Augustin-Arnoul-César* Poute de Nieuil, fils d'*Augustin-Marie* Poute, vicomte de Nieuil, sous-lieutenant au régiment Dauphin (dragons), et d'*Anne-Françoise* de la Luzerne.

7. *Cécile* de Mac-Mahon, marquise de Roquefeuil.
8. *Nathalie* de Mac-Mahon, mariée à M. de Sarret.
9. *Élisabeth* de Mac-Mahon, née en 1807, religieuse au Sacré-Cœur d'Autun, morte en 1835.

IV

Charles-Marie marquis de Mac-Mahon, né en 1793, substitué à la pairie de *Maurice-François* de Mac-Mahon son oncle, par lettres du Roi du 18 juillet 1828, se tua d'une chute de cheval aux courses d'Autun, le 5 septembre 1845.

Femme, *Marie-Henriette* le Pelletier, mariée en décembre 1823, fille de *Louis* le Pelletier, vicomte de Rosambo, pair de France, et d'*Henriette-Geneviève* d'Andlau.

V

Charles-Henri-Paul-Marie, marquis de Mac-Mahon, né au château de Sully en 1828, y mourut le 26 septembre 1863.

Femme, *Henriette-Radegonde* de Pérusse des Cars, mariée à Paris le 15 mai 1853, fille d'*Amédée-François-Regis* de Pérusse, duc des Cars, maréchal de camp, pair de France, et d'*Augustine-Frédérique-Joséphine* du Bouchet de Sourches de Tourzel.

1. *Charles* de Mac-Mahon, né le 10 avril 1856.
2. *Anne* de Mac-Mahon.
3. *Marie* de Mac-Mahon.

IV

Marie-Edme-Patrice-Maurice de Mac-Mahon, né au château de Sully le 13 juin (suivant Borel d'Hauterive, le 13

juillet, suivant Vapereau, et le 28 novembre, suivant la biographie Didot) 1808, duc de Magenta, et maréchal de France au mois de juin 1859, élu Président de la République le 24 mai 1873, a donné lieu à cette généalogie.

Femme, *Élisabeth-Charlotte-Sophie* de la Croix de Castries, née le 13 février 1834, mariée à Paris le 14 mars 1854, fille d'*Armand-Charles-Henri* de la Croix, comte de Castries, et de *Marie-Augusta* d'Harcourt.

1. *Patrice* de Mac-Mahon, né le 8 juin 1855.
2. *Eugène* de Mac-Mahon, né en 1857.
3. *Emmanuel* de Mac-Mahon, né au mois de novembre 1859.

POL DE COURCY.



LA BRETAGNE

A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Monsieur le Directeur,

Dans une conférence que j'eus l'honneur de faire au mois de juillet dernier devant les membres du Congrès scientifique de France, réunis en session ordinaire à Saint-Brieuc¹, j'ai montré que notre province de Bretagne, si souvent qualifiée de pays sauvage ou arriéré, tient un rang très-honorable, et beaucoup plus avancé qu'on ne le croit, dans les fastes académiques : il y a, dans cet ordre d'idées, tout un chapitre d'histoire littéraire, riche en aperçus nouveaux, je dirai même en découvertes, que je me propose d'explorer pour le plus grand honneur de notre cher pays. Aviez-vous jamais remarqué que la Bretagne a fourni vingt-quatre académiciens, lorsque le Languedoc et la Normandie, les deux seules provinces qui en aient donné davantage, en exceptant Paris, n'en comptent, la première que trente-six, et la seconde que trente seulement ? Sans vouloir prétendre classer le mérite intellectuel des provinces par le nombre des littérateurs ou des protecteurs des lettres qu'elles ont envoyés à l'Académie, il faut avouer que c'est là

¹ Cette conférence doit être publiée dans le volume des *Mémoires* du Congrès. Nous profitons de cette occasion pour avertir les lecteurs de la *Revue* que le volume des comptes rendus de la 38^e session des *Congrès scientifiques* vient de paraître à Saint-Brieuc, à l'imprimerie Guyon. Il renferme beaucoup de faits intéressants notre province.

néanmoins un résultat dont nous pouvons être justement fiers, et reconnaître enfin que « la terre de granit recouverte de chênes » n'est point stérile en fruits savoureux, dans le domaine littéraire.

Me permettez-vous, Monsieur le Directeur, de parcourir rapidement, en votre compagnie, cette galerie bretonne, et de vous dépeindre en quelques traits la physionomie de ces représentants de la grande littérature parmi nous ? Ce ne seront que de légères esquisses des portraits que j'ai essayé de tracer à Saint-Brieuc ; et vous pourrez les considérer, dans leur ensemble, comme une préface naturelle aux études plus complètes que j'ai l'intention de vous communiquer ensuite, si vous le jugez bon, sur l'histoire de la vie et des ouvrages de chacun d'eux.

Je rencontre trois Bretons dans la liste des quarante fondateurs de l'Académie française en 1635 : le célèbre CHAPELAIN et les deux frères HAY DU CHASTELET. Je vous entends déjà vous récrier : — Quoi ! Chapelain !... mais tous les biographes le proclament à l'envi parisien... — Oui, Chapelain ! l'homme à la perruque, le père de *la Pucelle*, Chapelain,

... l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve.

Il est vrai que la victime infortunée de la jalousie de jeunesse de Furetière et de Despréaux naquit en 1595 à Paris, où son père était notaire ; mais qui donc refuserait aux Rohan le titre de Bretons, bien qu'une grande partie des membres de cette illustre famille soient nés hors de la province ?... Il nous sera facile de prouver que la famille du fameux poète était originaire de l'ancien évêché de Tréguier, et que l'établissement d'une de ses branches à Paris ne remontait pas fort loin dans le XVI^e siècle. Chapelain est donc bien notre compatriote, et nous le vengerons du mépris de Boileau ; car, s'il eut le malheur de commettre un poème aussi dur que possible, et beaucoup trop pénétré des souvenirs des granits bretons, il fut un prosateur éminent, un critique au goût sûr, et, dans ses moments

d'inspiration, un poète élevé, noble et vigoureux. On pourra, du reste, le juger à ses œuvres, et nous serons assez heureux pour offrir aux lecteurs de la *Revue* des vers complètement inédits, que le satirique eût épargnés, s'il les avait connus. Mais qu'épargne la satire?... Boileau les connaissait sans doute, car ils avaient couru, en feuilles volantes, les cercles et les ruelles.

On ne contestera pas aux deux frères HAY DU CHASTELET la qualité de Bretons : ils étaient du pays de Vitré, où la branche des Nétumières est encore très-honorablement connue ; mais nous leur contesterons, en revanche, leur prétention — ou du moins celle qu'ont émise les biographes de leur famille, — de descendre d'un paysan écossais du X^e siècle, qui délivra son pays de l'invasion des Danois. Paul Hay du Chastelet, d'abord avocat-général au parlement de Rennes, puis maître des requêtes et conseiller d'Etat, devint l'un des pamphlétaires les plus accrédités au service du cardinal de Richelieu, pour défendre sa politique contre les libelles publiés en Belgique par les partisans de la reine-mère et de Monsieur : prosateur vif, incisif et caustique, aussi éloigné de la pompe de Balzac que de l'affectation de Voiture, il me paraît être un des premiers Bretons de marque dans lesquels s'est le mieux incarné l'esprit français ; poète satirique aujourd'hui fort oublié, il a mérité qu'une de ses pièces fût attribuée au fameux Théophile. Caractère indépendant et ferme, il résista plusieurs fois au cardinal lui-même, et le procès du maréchal de Marillac nous donnera occasion d'éclaircir, à son sujet, un point d'histoire assez obscur. On lui a toujours attribué une histoire de du Guesclin, très-consultée par les érudits à cause de ses preuves précieuses : je démontrerai que cet ouvrage appartient à son fils, l'auteur du troisième volume du *Testament politique de Richelieu*. Son frère Daniel, abbé de Chambon sur les confins du Poitou et de la Vendée, eut moins de renom que le maître des requêtes : c'était un travailleur modeste, un collectionneur émérite, qui n'a guère laissé que des manuscrits sur des sujets de controverse ou de mathématiques.

La seconde génération académique nous offre encore trois Bretons : le marquis, futur duc, de Coislin, reçu dans la compagnie en 1652 ; le maître des requêtes Renouard de Villayer en 1659 ; et l'abbé de Montigny, évêque de Saint-Pol de Léon, en 1670.

Issu d'une ancienne famille de Gascogne, établie en Bretagne dès la fin du XV^e siècle, et qui figurait avec honneur au parlement de Rennes, au commencement du XVII^e, Jean RENOUARD DE VILLAYER fit peu parler de lui : c'était un magistrat à la parole élégante, un beau parleur, qui n'a rien laissé d'écrit, ni en prose, ni en vers. Chapelain loue beaucoup son discours de réception, qui malheureusement n'a pas été conservé. — L'ABBÉ DE MONTIGNY, au contraire, fils et frère d'avocats-général au parlement de Rennes, et tout jeune encore aumônier de la reine Marie-Thérèse, se fit de bonne heure une réputation méritée dans la république des lettres, par la polémique ardente qu'il souleva pour la défense du poème de Chapelain. Poète lui-même, et poète délicat, il montra dans son *Palais des Plaisirs* un talent souple et mûri par l'étude. Nous aurons occasion de citer de lui des vers qu'on pourrait croire empruntés à la meilleure école de la fin du XVII^e siècle, et qui datent à peine de l'apparition des satires de Boileau. Malheureusement, une mort prématurée l'enleva aux lettres et à ses amis, dès l'âge de trente-cinq ans, au moment où l'évêché de Saint-Pol, suivi d'un fauteuil à l'Académie, venait de récompenser ses succès. M^{me} de Sévigné a fait « du pauvre petit évêque » une courte oraison funèbre que pourrait envier plus d'un immortel.

Je n'ai pas besoin d'un long préambule pour vous présenter le plus illustre représentant de la famille DU CAMBOUT DE COISLIN, qui a laissé tant de souvenirs dans notre pays. Originaires des environs de Loudéac, barons de Pontchâteau et de la Roche-Bernard, les du Cambout de Coislin étaient présidents-nés des États de Bretagne, qui les virent souvent à leur tête ; et les magnifiques châteaux de Carheil et de Coislin, dans le voisinage de Nantes, sont encore de fiers témoins de leur séjour en nos contrées. ARMAND DU CAMBOUT, d'abord marquis, puis duc de Coislin, présente cette particularité,

unique dans les fastes de l'Académie, qu'il fut admis parmi les quarante dès l'âge de dix-sept-ans, et que deux de ses fils occupèrent successivement son fauteuil. Petit-fils du chancelier Séguier par sa mère, élevé par le bibliophile et académicien Ballesdens, dans ce magnifique hôtel Séguier où se tenaient alors les séances de la compagnie, Armand du Cambout fut pour ainsi dire nourri du lait académique, et son compliment de réception est un petit chef-d'œuvre de grâce modeste et délicate. Compagnon d'enfance de Louis XIV, il suivit le roi dans toutes ses campagnes de Flandre, et se distingua d'une façon toute particulière au fameux passage du Rhin. Trois fois il présida les États de Bretagne, où il prononça des discours remarquables, un entre autres contre les duels ; et je pourrai, à cette occasion, vous donner de curieux détails inédits, tirés des Procès-verbaux, conservés aux archives de Saint-Brieuc, sur plusieurs des sessions des États, en particulier sur celles de Saint-Brieuc en 1659, et de Nantes en 1661. J'ai aussi retrouvé, à la Bibliothèque nationale, une sorte de journal historique adressé au chancelier par le jeune marquis, pendant le voyage de la cour dans le Midi pour le mariage du roi. Quelques extraits de cette correspondance vous présenteront la famille de Coislin sous un jour tout nouveau, qui n'avait point été signalé jusqu'ici.

Créé duc et pair par Louis XIV, en récompense de ses loyaux services, Armand de Coislin laissa son héritage ducal, en même temps que son fauteuil académique, à son fils aîné, Pierre, peu digne, il est vrai, de supporter de pareils honneurs, quoiqu'il eût déjà présidé plusieurs fois la noblesse aux États de Bretagne ; mais, lorsque PIERRE DE COISLIN, ruiné par des excès de tout genre, fut descendu dans la tombe, son frère cadet, HENRI, ÉVÊQUE DE METZ, releva avec éclat le nom paternel : la ville de Metz lui doit ces magnifiques casernes qui portent le nom de Quartier Coislin, et sa munificence devint légendaire, aussi bien dans la république des lettres que dans son diocèse, qui se rappelle encore ses instructions pastorales. Seul héritier d'une immense fortune, il sut la dépenser en petit-fils du chancelier, et petit-neveu du cardinal de Richelieu :

il légua en mourant la magnifique bibliothèque Séguier à l'abbaye de Saint-Victor, d'où elle a émigré à la Bibliothèque nationale, lors de la première révolution.

Le XVIII^e siècle vit une autre dynastie bretonne s'implanter à l'Académie : celle des TROIS CARDINAUX DE ROHAN, évêques et princes de Strasbourg ; les deux premiers de la branche de Soubise, le troisième de la branche de Guéméné. ARMAND-GASTON, qu'on appelait LA BELLE ÉMINENCE, entra en 1704 à l'Académie, et fournit une brillante carrière ecclésiastique. Docteur en Sorbonne à vingt-cinq ans, il était nommé, deux ans après, coadjuteur de Strasbourg, et devint en 1713 grand-aumônier de France : orateur brillant et soutenu, il a laissé, outre son discours de réception, deux morceaux fort remarquables, un panégyrique de Louis XIV, et son rapport à l'Assemblée du Clergé sur la fameuse bulle *Unigenitus* : Mécène comme l'évêque de Metz, il ouvrait libéralement aux savants sa belle bibliothèque, formée en partie de celle du président de Thou ; et toutes les académies le nommèrent successivement membre honoraire, sans qu'il l'eût sollicité.

A l'époque de sa mort, en 1749, son neveu, L'ABBÉ DE VENTADOUR, était déjà de l'Académie française et son coadjuteur : c'était, des trois cardinaux de Rohan, celui qui pouvait prétendre avec le plus de justice aux honneurs littéraires : ses succès en Sorbonne avaient été les plus fameux du siècle, et lui avaient valu le titre de prieur de la Maison ; mais le jeune frère du maréchal de Soubise était d'une santé fort délicate : comme l'abbé de Montigny, il mourut prématurément, à l'âge de trente-cinq ans, regretté de tous les savants et de tous les littérateurs. Son cousin de Guéméné lui succéda au siège épiscopal de Strasbourg et au cardinalat ; mais il y eut lacune à l'Académie dans la succession des Rohan ; ce fut le quatrième cardinal, le fameux PRINCE LOUIS, qui devint académicien, en 1761, devant son élection plutôt au souvenir de ses oncles qu'à son propre mérite. On connaît ses scandales à l'ambassade de Vienne, son intrigue du Collier de la Reine, son exil, ses démarches inconsidérées à l'Assemblée constituante, et son repentir... Heu-

reusement pour la Bretagne, nous verrons bientôt le cardinal de Boisgelin relever avec éclat, vers la même époque, l'honneur de sa province.

Mais revenons de quelques pas en arrière. Voici deux Malouins illustres, tous les deux victimes de Voltaire : Maupertuis et l'abbé Trublet. MAUPERUIS, qui, dès l'âge de trente-quatre ans, s'était déjà fait une renommée européenne en se prononçant nettement à l'Académie des sciences pour l'idée newtonienne, et en rendant populaire la vraie théorie du système du monde; Maupertuis, qu'un véritable triomphe attendait à son retour du voyage en Laponie, où il avait été envoyé pour mesurer un arc du méridien dans la région polaire. Voltaire se déclarait alors son élève : l'Académie française le recevait parmi ses membres, et Frédéric l'appela à Berlin pour y réorganiser son Académie des Sciences et Belles-Lettres. Mais, la roche tarpéienne est près du Capitole : jaloux de l'influence, à Berlin, de l'illustre savant, Voltaire prit parti dans la querelle d'Allemand soulevée par le professeur Kœnig ; et, sous le nom du docteur Akakia, dirigea contre Maupertuis des diatribes tellement virulentes, que le pauvre Malouin, accablé de déboires, mourut de chagrin en Suisse, et dans les sentiments les plus chrétiens, chez son ami Bernouilli, qui lui avait offert un refuge scientifique contre des attaques imméritées. TRUBLET, d'un caractère tranquille, timide et peu vindicatif, ne s' alarma pas autant des traits de la satire philosophique ; il les supporta fort patiemment pendant plus de vingt années successives, sans paraître s'en inquiéter. Ses *Essais de littérature et de morale*, fort prisés par Montesquieu, sont encore lus avec plaisir par les lettrés, et le monument biographique qu'il a élevé à la mémoire de ses anciens protecteurs, La Motte et Fontenelle, est une mine inépuisable pour les chercheurs. Fondateur du *Journal Chrétien*, il eut le tort de ne pas se montrer admirateur assez passionné de la poésie en général, et de certains vers de Voltaire en particulier. Pour l'en punir, on citera longtemps encore en riant, le fameux vers du satirique :

Il compilait, compilait, compilait.

Pour nous, mieux vaut une sage compilation, qu'une élucubration malsaine et indigeste.

Les deux villes de Saint-Malo et de Dinan sont si rapprochées l'une de l'autre, baignant toutes deux le pied de leurs antiques remparts dans les eaux de la Rance, qu'on ne peut guère séparer leurs enfants : permettez donc qu'en compagnie des deux Malouins, je vous présente l'une des gloires dinanaises, l'auteur des *Considérations sur les mœurs*, DUCLOS, dont le nom est assez connu pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister longuement sur ses titres littéraires. Esprit souple et varié, il aborda tous les genres avec un égal succès : le roman, l'histoire, la philosophie, la statistique et l'archéologie. Fils d'un chapelier, il devint par le seul prestige de son talent, historiographe de France, et secrétaire perpétuel de l'Académie française.

A côté de lui, nous contemplerons, en passant, la martiale figure d'un illustre soldat d'origine bretonne, celle du MARÉCHAL DE BELLE-ISLE, dont vous connaissez l'admirable retraite de Prague et le laborieux ministère. Principal rédacteur des ordonnances militaires de 1737, fondateur de l'Académie de Metz, auteur de Mémoires instructifs, ce petit-fils de Fouquet montra une main aussi habile à manier la plume que l'épée, et justifia son entrée parmi les quarante par des œuvres solides qui lui valurent de la part du grand Frédéric l'épithète flatteuse de « Législateur de l'Allemagne. »

Notre galerie académique du XVIII^e siècle se termine par les portraits de deux prélats de grand mérite, M. DE COETLOSQUET et le CARDINAL DE BOISGELIN. — Évêque de Limoges et précepteur des enfants de France, le premier édifia la cour par ses vertus modestes, sa parole évangélique, sa bienfaisance et son esprit conciliant. Il professait un véritable culte pour les belles-lettres, et possédait au suprême degré l'onction oratoire ; mais pourquoi rechercher plus loin ses mérites ? Il éleva Louis XVI, et fut, selon l'expression de Maury, un évêque à la cour ; point n'est besoin d'un plus brillant éloge.

Poète, orateur, politique, administrateur et moraliste, le CARDINAL DE BOISGELIN eut une carrière plus retentissante. Ayant abandonné son droit d'aînesse à un frère plus jeune, afin de prendre le petit collet, il composa d'abord des héroïdes et des poésies légères, à l'exemple de l'abbé, depuis cardinal, de Bernis; puis il prononça plusieurs oraisons funèbres très-remarquées, entre autres celles du roi Stanislas et du Dauphin, et fut nommé à l'évêché de Laval. On sait que son discours, au sacre de Louis XVI, fut applaudi frénétiquement, même dans l'enceinte sacrée. Son passage à l'archevêché d'Aix signala en lui un administrateur habile, de l'école novatrice, qui, nommé aux États généraux, fit souvent retentir la tribune d'accents généreux et patriotiques, et se trouva naturellement désigné pour la présidence de l'Assemblée constituante. Après dix ans d'exil en Angleterre, pendant lesquels il publia des œuvres philosophiques, en particulier sur l'*Atlantide* de Bailly, suivies d'une paraphrase en vers du Psalmiste, il prononça, dans la chaire de Notre-Dame, le magnifique discours que l'on connaît sur le rétablissement de la religion, et mourut, en 1804, archevêque de Tours, et regretté de tout le clergé de France.

Les académiciens bretons du XIX^e siècle sont trop présents à votre mémoire pour que j'aie besoin d'insister longuement sur les traits de leur physionomie politique ou littéraire. Voici BIGOT DE PRÉAMENEU, le ministre des cultes de Napoléon I^{er}; l'immortel CHATEAUBRIAND, le poète des *Martyrs*; l'aimable ALEXANDRE DUVAL, successeur de Picard et prédécesseur de Scribe; M^{sr} DE QUÉLEN, le vénérable archevêque de Paris; un diplomate, M. DE SAINT-AULAIRE..., et, dans la génération académique de nos jours, l'historien des États de Bretagne, M. DE CARNÉ, suivi de l'historien des *Césars* et des *Antonins*, M. DE CHAMPAGNY.

Cette rapide énumération a déjà pu vous convaincre, Monsieur le Directeur, de la richesse académique de notre province; le champ ouvert à l'étude, dans cette région de l'histoire littéraire, est vaste et promet des moissons abondantes. Si la récolte est fructueuse, nous pourrions explorer ensemble d'autres terrains aussi fertiles, et

beaucoup moins connus. La Bretagne a possédé longtemps et attiré chez elle des talents de tout genre, qui, sans avoir une origine bretonne, se sont fixés dans notre province, ou l'ont honorée de leurs travaux: les Académiciens sont nombreux qui ont laissé parmi nous des traces vivantes de leur passage. Voici l'abbé de Caumartin, évêque de Vannes en 1714; l'abbé de Roquette, abbé de Saint-Gildas de Rhuy; le maréchal de Duras, gouverneur de la province; le cardinal de Polignac, abbé de Bégard; le célèbre archevêque de Sens, Languet, abbé de Coëtmalouen; M. de Vauréal, évêque de Rennes pendant une grande partie du XVIII^e siècle; le ministre Daru, notre historien, et tant d'autres qu'il serait trop long de rappeler ici, mais que nous aurons tout le temps d'étudier à loisir.

J'ai pensé, Monsieur le Directeur, que les lecteurs de votre excellente *Revue* seraient disposés à prendre un certain intérêt à l'histoire de la vie et des ouvrages de nos compatriotes de l'Académie, et je me permets de vous adresser quelques études sur ceux du XVII^e siècle, en vous promettant de ne pas interrompre la galerie complète, si mes modestes essais trouvent grâce devant la critique. Je rectifierai, en passant, bien des erreurs biographiques accréditées; mais je ne prétends point me poser en juge infallible, et j'accepterai avec reconnaissance, je sollicite même d'avance, toutes les observations, toutes les rectifications, que vos collaborateurs ou vos lecteurs voudraient bien m'envoyer.

RENÉ KERVILER.

UN GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN*

DEUXIÈME ARTICLE.

GUIDE DE L'ART CHRÉTIEN, études d'esthétique et d'iconographie, par M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent. Tome II. — Paris, Didron; Poitiers, Oudin.

Le second volume de l'important ouvrage de M. le comte de Grimouard de Saint-Laurent vient de paraître, et nous pouvons dire qu'il est digne de celui qui l'a précédé.

Après avoir présenté, dans son premier volume, les principes généraux, les lois que doit suivre l'art chrétien, l'auteur commence l'étude des images, sculptures et peintures dans lesquelles ont été traités jusqu'à notre époque les sujets religieux. Non-seulement il décrit, mais il apprécie, et il tire des conséquences; il trace la voie que l'art doit suivre à l'avenir. « Il y a quelque chose à prendre dans les œuvres des temps les plus divers : elles nous apprendront tour à tour comment on peut ou rehausser un sujet par la pensée, ou le vivifier par le sentiment, ou l'animer par l'imagination, ou l'embellir par la forme. » (Page 4.)

La carrière à parcourir était immense et semée de difficultés; il fallait pour exécuter une pareille œuvre toute la science, toutes les ressources dont dispose l'auteur et surtout le dévoue-

* Voir la livraison de janvier 1873, pp. 34-45.

ment dont il fait preuve pour l'art chrétien. Son érudition est vraiment exceptionnelle; il a compulsé tout ce qui a été écrit sur le sujet qu'il traite, il a considéré tous les monuments, soit anciens soit modernes. De plus il est doué à un haut degré du sentiment de l'art; il sent très-bien toute la délicatesse, l'onction, la pureté d'inspiration des primitifs, et il comprend très-bien aussi l'art de Raphaël et de Michel-Ange; s'il voit les défauts de ces grands maîtres, il reconnaît leur mérite et il sait le faire ressortir. Ce qui est plus précieux encore, c'est que les pages qu'il livre au public, ont été écrites, on le sent, non-seulement avec conscience, mais avec amour. L'auteur se montre profondément pénétré du sentiment religieux. Les points difficiles sont discutés avec une science qui ne laisse rien à désirer, et près de ces discussions sont des pages d'une suavité qui vous pénètre et vous enchante, qui réjouit un cœur chrétien; écrites sans recherche ni emphase, elles vous touchent, parce qu'elles sont sorties d'une âme tout imprégnée de christianisme.

Avec ces convictions profondes, ce sentiment élevé de l'art, l'auteur a dû souvent être indigné contre tant d'œuvres qui ne sont qu'un travestissement grossier des dogmes ou des faits pour lesquels il est pénétré de respect, et il a dû être tenté plus d'une fois de stigmatiser ces profanations; mais il est resté calme; il expose les lois qu'il croit vraies, sans se laisser aller à aucun reproche, à aucune invective; nous croyons que c'est un mérite de plus et nous devons l'en féliciter. Mais c'est trop parler nous-même. Nous pouvons à peine donner une indication sommaire des sujets traités dans cet intéressant volume; du moins, nous laisserons parler l'auteur autant qu'il nous sera possible.

Dans cette partie de son travail, l'iconographie générale, M. de Grimouard de Saint-Laurent suit l'ordre établi par la hiérarchie des êtres que l'art chrétien doit représenter. Il considère d'abord Dieu, l'être par excellence, Dieu en tant que

Dieu, puis l'Homme-Dieu, la sainte Vierge, les anges, l'homme enfin, son âme, sa vie, ses vertus, ses vices, ses connaissances, etc. Dans une troisième partie seront traités les mystères ; une quatrième est réservée aux saints.

Avant d'exploiter ce vaste champ, l'auteur étudie certains signes, des figures, des dispositions, des attributs, qui servent à caractériser les personnages et leurs actions et qu'il est bon de connaître : ainsi le nimbe, l'aurole, les signes symboliques employés dans les catacombes (le poisson, l'agneau, la palme, l'ancre, le navire, la croix de forme plus ou moins dissimulée), les couronnes, le livre attribué au Sauveur, aux apôtres, à la sainte Vierge elle-même ou aux saints, les rideaux. L'auteur se demande encore quels personnages doivent être représentés la tête nue, et lesquels doivent être représentés la tête couverte ; s'il faut représenter tel ou tel personnage avec de la barbe ; il rappelle quelle place a été donnée à saint Pierre et à saint Paul, quand ils ont été représentés avec Notre-Seigneur, et il explique pour quel motif cette place a été donnée à chacun d'eux, selon les scènes diverses dans lesquelles ils figuraient.

On le voit, M. de Grimoüard de Saint-Laurent ne néglige aucun détail, il précise toutes ces particularités qui sont trop souvent traitées par les peintres avec indifférence ou envisagées seulement au point de vue pittoresque. Combien d'artistes, parmi ceux qui travaillent dans nos églises, connaissent à peine les principaux dogmes de notre foi, et ne connaissent pas davantage ces lois que les artistes des premiers siècles observaient avec tant de respect. C'était donc rendre un immense service que d'en donner un formulaire, un code. Dans celui qu'il vient de rédiger, M. de Grimoüard de Saint-Laurent fait preuve d'une science ecclésiastique digne d'un théologien ; de plus, il reconnaît les exigences de l'art, mais il réclame aussi ce qui ne doit jamais être sacrifié. Pour en donner un exemple citons ce qu'il dit à l'occasion de l'aurole. Au XVI^e, au XVII^e et au XVIII^e siècles, les peintres, mettant à profit les progrès

réalisés dans les procédés, remplacèrent souvent le nimbe par une nébulosité vague, par un effet naturel de lumière. Mais atteignaient-ils ainsi le but qu'ils devaient se proposer ? « Puisque le nimbe exprime l'idée d'un éclat lumineux, ces hommes, qui avaient acquis par le charme de leur pinceau le pouvoir de créer le jour et les ombres, de donner la vie à des formes inertes, de faire avancer, fuir et mouvoir les parties inflexibles d'une surface sans profondeur ni saillie, ces magiciens, comme on les appelle, n'avaient-ils pas le droit de jeter au rebut tous les états et toutes les lisières de l'enfance et de marcher à la conquête du vrai et du beau par la seule puissance de l'imitation ? Vous voulez une idée de lumière, ils la rendront avec de la lumière. Tentative louable, si l'on y voit la pensée de conserver les restes d'un honneur rendu aux saints ; prétention chimérique, si l'on croit par ce moyen ne leur en rien laisser perdre. Ce n'est qu'à force d'artifice, avec la bienveillante complicité de mon imagination, que vous réussissez à produire quelque illusion sur mes sens, à me faire accepter pour la lumière d'un flambeau le pâle éclaircissement de vos teintes, et vous voulez, par les mêmes procédés, vous tenir au niveau où s'élève mon esprit lorsqu'il conçoit une lumière et un couronnement célestes ! La lumière des corps glorieux est au-dessus de toute idée comme de toute imitation terrestre ; par un signe on peut la dire, par aucune image on ne saurait la rendre ; le nimbe est le signe qui la dit. A ce titre, il est supérieur à tout effet de lumière sensible ; l'amoinrir c'est retrancher quelque chose de l'honneur que l'on rend aux saints ; le supprimer, c'est les réduire iconographiquement aux conditions vulgaires du commun des hommes... » (Pages 43-44.)

Avant d'étudier la manière dont Dieu a été représenté, M. de Saint-Laurent remarque avec raison que « Dieu est insaisissable, parce qu'il est immense, incompréhensible, parce qu'il est infiniment au-dessus de toute intelligence créée ;

il est partout, il remplit tout, et c'est pourquoi nulle part nous ne pouvons distinguer sa présence; aucune idée humaine ne peut s'élever jusqu'à son essence, aucun nom ne peut exprimer ce qu'il est, aucune image ne saurait le représenter. »

Cependant, nous avons besoin de nous représenter Dieu. « On se familiarise avec la vue du ciel; facilement le temple paraîtra inhabité, si rien n'y fixe les regards sur celui qui l'habite; et tel est sur nous l'empire des sens qu'il est peu d'hommes capables d'élever leur esprit vers Dieu, de le faire du moins avec assez de constance, s'ils ne sont aidés extérieurement par quelque moyen. » (P. 129.)

Sous l'ancienne loi, Dieu avait voulu se rendre présent à la pensée de son peuple, par le propitiatoire de l'arche d'alliance, mais pour empêcher l'idolâtrie, il avait défendu de sculpter ou de peindre aucune image sensible comme image de la divinité. Cependant on lui donnait un corps dans le langage figuré des Écritures, et quelquefois, en réalité, il se manifestait sous des formes sensibles. Surtout « dans la plénitude des temps le fils de Dieu s'étant fait homme, ses contemporains l'ont vu, l'ont entendu, ont pu le toucher, et en le voyant ils ont vu Dieu non pas dans sa nature divine, mais dans la réalité d'une nature humaine personnellement unie à la Divinité. En cela plus de fictions, plus de figures métaphoriques; telle est l'adorable réalité d'un mystère ineffable, incompréhensible dans ses profondeurs, éclatant de vérité dans ses manifestations. »

Pour les chrétiens, les prohibitions de l'ancienne loi devinrent donc sans objet et tombèrent comme une lettre morte. Alors, les trois personnes de la sainte Trinité furent représentées soit réunies, soit séparées.

M. de Saint-Laurent étudie d'abord les peintures dans lesquelles Dieu a été représenté créant le monde, considérant son œuvre et l'approuvant, ou visitant ses créatures, comme on le voit dans la Bible, quand il conversait avec nos premiers

parents dans les frais bosquets de l'Eden. L'auteur apprécie parfaitement sur ces grands sujets les peintures de Michel-Ange et de Raphaël. Les primitifs avaient représenté Dieu le père comme un placide vieillard, avec une tendance vers la force et la majesté puissante qui menace déjà de tourner à la sévérité. « A Michel-Ange cependant il appartient de concevoir ce vieillard robuste capable de remuer le monde de la force de son poignet, mais susceptible aussi de sentir peser sur son esprit le poids des choses qu'il gouverne, au point d'en paraître soucieux et comme assombri. Alors on ne veut plus dans l'art que du large, de la vigueur, du mouvement, et l'être suprême devra l'emporter sur tous par l'ampleur de ses poses, la vigueur de ses traits. Raphaël céda sous ce rapport à l'ascendant de son rival; le Dieu créateur des fresques de la chapelle Sixtine et celui des loges du Vatican sont manifestement de même école. » (P. 148.)

Un peu plus loin, l'auteur ajoute, avec raison: « Il serait exagéré de méconnaître de très-grandes beautés dans les figures du Père éternel de la chapelle Sixtine et des loges du Vatican, surtout dans celles de ces figures que les deux grands artistes ont jetées comme flottant dans l'espace. Il est cependant une autre figure de Raphaël qui serait plutôt le chef-d'œuvre du genre: le tableau de la vision d'Ezéchiel n'est petit que par la dimension de la toile, il est grand et large de style autant que possible, et Raphaël s'y montre plus lui-même; avec moins de vigueur anatomique, il y a mis plus d'inspiration; il s'est inspiré à la fois d'Ezéchiel et de Daniel; il a pris de celui-ci le type même de l'Ancien des jours, un peu rajeuni toutefois, et les milliers de chérubins qui forment là comme l'air que l'on respire; il a puisé dans l'un et l'autre un souffle qui soulève. » (P. 150.)

Après son étude sur la manière dont on peut représenter la très-sainte Trinité, l'auteur donne sur les images de Notre-

Seigneur une série d'études qui se font remarquer parmi toutes celles de son remarquable ouvrage. Il n'a rien négligé pour traiter dignement cette partie importante de son travail, et elle mérite des éloges tout particuliers.

Il en est qui ont osé dire que le christianisme s'est montré antipathique aux arts. Au contraire, en offrant ce type de Notre-Seigneur, le modèle le plus accompli de la perfection morale et de la beauté physique, celui que l'on a dit avec vérité le plus beau des enfants des hommes; en offrant de plus le type merveilleux de Marie, de la Vierge-Mère dont les titres peuvent faire sourire l'incrédule, mais nous montrent réuni tout ce qu'il y a dans l'humanité de plus digne de respect et d'amour; en nous montrant avec ces personnages divins, les physionomies radieuses de ses innombrables saints ayant appartenu à toutes les conditions de la vie, le christianisme en faisant appel aux artistes pour représenter ces merveilles, n'ouvrait-il pas un champ d'une incomparable richesse?

M. de Grimouard proclame, d'abord, que jamais aucun peintre n'exprimera cette physionomie du Sauveur, qu'un grand peintre laissait inachevée, parce qu'il désespérait de la faire assez belle. Les moyens humains sont impuissants pour mettre sous nos yeux ce type si bien fait pour donner à l'art de sublimes aspirations, mais aussi pour le désespérer. Sans doute « le peintre doit tendre de tous ses efforts à se conformer au modèle divin, et nous comprenons que pour y réussir, il faudrait s'élever à des hauteurs désespérantes. Les œuvres des artistes les plus vantés demeurent au-dessous de nos pensées, au point de nous arracher un soupir, quand nous les comparons avec l'idée adorable que nous nous faisons des traits du Sauveur. » (P. 179.)

Afin de réunir, pour les offrir aux artistes, toutes les ressources qui peuvent aider dans cette entreprise si difficile, l'auteur étudie la tradition, compulse tous les documents, les discute, et en retire tout ce qu'une sage critique peut y pren-

dre sans leur attribuer une valeur absolue. Il considère avec soin les saintes reliques, ces linges à jamais vénérables sur lesquels Notre-Seigneur voulut lui-même imprimer ses traits divins; et de cet ensemble d'études et d'observations résultent les indications les plus précieuses, un programme aussi précis qu'il peut l'être sur ce sujet. Nous nous bornerons à citer ce portrait que M. de Grimouard de Saint-Laurent trace d'après les documents qu'il a réunis; et nous voudrions qu'il fût connu de tous les peintres et sculpteurs qui traitent ce sujet capital:

Jésus nous apparaît avec un aspect à la fois simple et vénérable, empreint de bienveillance, de gravité et de prudence, tel que, le voyant, on pût et l'aimer et le craindre; doué d'un tel charme qu'il n'était personne en sa présence qui n'éprouvât une secrète consolation.

Sans s'élever beaucoup au-dessus de la moyenne, sa taille est avantageuse, son port noble et assuré; la coupe de son visage est d'un bel ovale, son teint clair, coloré d'une douce et modeste rougeur, sur un fond comparable à la couleur du froment nouvellement mûr, sans une tache ni aucune inégalité; son front, sans être trop proéminent, s'élève, calme, uni et serein; ses sourcils sont bruns ou un peu noirs, ses yeux clairs, vifs et pénétrants, d'une grâce sans égale, d'une pureté telle qu'elle exerce des charmes jusque sur ses ennemis, et d'une de ces nuances insaisissables que l'on peut comparer au vert azuré des eaux (*glauci*), ou ayant quelque chose de plus brun, selon que la lumière vient diversement s'y réfléchir.

Son nez, d'une grande pureté de lignes, un peu long, suivant les uns, d'une grandeur moyenne, suivant les autres, est, de l'avis de tous, proportionné d'une manière irréprochable. Il en est de même de sa bouche, et ses lèvres fraîches et rosées s'épanouissent sans se serrer ni se contracter jamais.

Ses cheveux, médiocrement fournis, d'un blond tirant sur le brun qui rappelle celui de la noisette dans sa maturité, n'ont jamais été atteints par le ciseau; ils se partagent sur le front et retombent de toute leur longueur; ils se bouclent sur le cou. Sa barbe en diffère peu par la nuance. Elle est un peu plus blonde peut-être; dans sa longueur, elle ne va pas au delà du travers d'une main; puis elle se partage ordinairement par le milieu.

Pour achever ce portrait du *Sauveur*, il faut se représenter sa tenue pauvre et modeste, mais toujours pleine d'ordre et de propreté, non que ce fût pour lui l'objet d'aucune préoccupation, mais parce qu'il le voulait.

Ces traits, si nous ne nous faisons illusion, satisfont à tout, à la majesté du Thabor comme à l'abjection du prétoire. Ils s'annoncent comme ayant uni, au suprême degré, les proportions les plus irréprochables et cette flexibilité de muscles, cette transparence de carnation, cette indéfinissable limpidité du regard qui fait véritablement de la physionomie le miroir de l'âme. Elle en exprime toutes les beautés, mais aussi elle en traduit toutes les douleurs. (P. 207-208.)

Pour nous faire comprendre avec quel charme puissant cette physionomie agissait sur ceux qui la considéraient, l'auteur ajoute dans un autre endroit : « Nous est-il arrivé quelquefois de rencontrer des saints, de ces hommes que l'on peut coudoyer dans la rue sans y prendre garde et qui sont déjà à moitié dans le ciel ; nos yeux s'arrêtant sur eux, nous aurions pu dire dans un premier mouvement : Qu'ont-ils de plus que les autres ? En les considérant avec plus d'attention, n'avons-nous pas entrevu d'abord, puis reconnu bientôt après sur leur front, dans leurs yeux, sur leurs lèvres, dans toute leur personne une paix qui n'est pas de ce monde ? C'est un rayonnement, c'est une lumière qui nous soulève doucement vers les sphères où ils vivent. Notre admiration en serait exaltée, enflammée, hors de toute mesure, si nous y étions mieux préparés. Tel, sur les chemins de la Galilée, tel, dans les cités de Juda, devait paraître habituellement le fils de Marie. Mais par moment, quelle délicieuse expression devait s'épancher sur ses lèvres, quels éclairs devaient jaillir de ses yeux, de quelle majesté devait s'empresdre toute sa personne ! » Puis l'auteur cite ces paroles de saint Jérôme, relatives aux vendeurs chassés du temple : « Parmi tous les prodiges du Seigneur, aucun ne me paraît plus étonnant. Conçoit-on qu'un homme, à une époque où il pouvait paraître méprisable, ait pu, armé seulement d'un fouet, chasser une aussi grande multitude ? Il faut qu'il se soit échappé de ses yeux des traits de feu tout célestes. » (P. 201.)

Le peintre qui veut nous représenter cette divine figure, doit suivre les voies traditionnelles, garder avec respect tous

les traits de ce type qui nous a été transmis à travers les siècles, et dont les plus grands artistes eux-mêmes ne se sont jamais écartés, sans subir un échec. « Dans l'admirable *Dispute du saint Sacrement*, on retrouve ce que nous appellerions, de la part de Raphaël, le type du Pérugin corrigé d'après le Beato Angelico, et ce type développé. Ce type est demeuré foncièrement celui de Raphaël, mais en s'élargissant, à mesure que la manière de ce grand artiste s'est elle-même élargie. » (P. 264.) — Dans son *Jugement dernier*, Michel-Ange eut la prétention de faire mieux, en achevant de se dégager, comme d'un vêtement incommode, de tout ce qui lui venait de la tradition ; il entreprit ce qu'aucun autre artiste de grand nom n'a jamais fait, de représenter Notre-Seigneur Jésus-Christ par un type de sa seule invention : il n'a pas été heureux et il ne pouvait pas l'être. » (P. 265.)

Emeric David s'est égaré, quand il a convié en quelque sorte les artistes à ouvrir un concours pour imaginer une nouvelle manière de représenter le fils de Dieu. N'y eût-il aucune chance, en puisant aux sources traditionnelles, de conserver quelques-uns de ces traits que le Verbe de Dieu a revêtus en réalité, il y aurait encore outrecuidance à mépriser le travail poursuivi dans une direction commune pendant dix-huit cents ans. «... Le goût n'est pas une faculté qui invente : il discerne, il règle, il conduit. De diverses images procédant d'un même type, il pourra tirer tout ce qu'elles ont séparément de traditionnellement vrai, en saisissant ce qui s'harmonise, ce qui discordé dans leurs proportions... Nous ne lui demandons pas de retrouver ce que les unes et les autres auraient laissé échapper... Une note de moins, cependant, et tous les accords seront troublés. Vienne l'inspiration, elle pourra ce que le goût et les inductions logiques ne pourraient pas ; mais il faut se garder des inspirations illusives, à l'égal des fausses prophéties. Ne livrez pas à l'aventure les dons du génie ; faites qu'il soit ce qu'il doit être, un don supérieur, et qu'il montre

sa supériorité, en s'élevant sur les appuis qu'il sait prendre. » (P. 266.)

On le voit, M. de Saint-Laurent demande que les traditions soient respectées, qu'elles soient prises comme point de départ. Puis l'inspiration viendra vivifier le travail et donner à l'œuvre le cachet qu'elle doit avoir ; mais pour cela, il faut que l'artiste ait des convictions.

Un écrivain a dit que l'artiste qui veut faire de la peinture religieuse, peut se servir des traditions, « accepter un ensemble d'idées religieuses reçues non pas comme *un symbole dogmatique, ce qui est indifférent*, mais comme un langage commun, par lequel on se comprend », et que « cela suffit pour réaliser le grand art ¹. » Non, ce n'est point ainsi que l'on arrive à réaliser le grand art, ce n'est point ainsi que l'on exécute les œuvres qui ont le cachet vraiment religieux.

Je voudrais pouvoir citer tout entières les études qui terminent ce volume, celle sur l'Enfant Jésus, celles sur le doux Jésus, de même encore celle sur Jésus souffrant et celle sur Jésus triomphant. Choisissons du moins quelques passages.

M. de Grimouard de Saint-Laurent demande que, dans la représentation de l'Enfant Jésus, on lui donne les qualités qui successivement lui ont été plus spécialement attribuées, la simplicité, la dignité, la grâce. L'une ou l'autre de ces qualités pourra ressortir davantage, selon le génie de l'artiste ou le choix du sujet, mais de telle sorte que chacune des trois, quand elle paraîtra davantage, se serve des deux autres, comme de deux ailes qui la soutiennent.

L'œuvre est difficile, « car Raphaël lui-même, celui de tous les hommes que Dieu avait le mieux préparé pour être son peintre, gracieux par nature, capable, par l'élévation de son

¹ M. Taine, article sur la *Pentation de Notre-Seigneur*, par Ary Scheffer.

âme, de donner l'idée du divin, Raphaël, dominé par le goût de son temps, a trop recherché les grâces naturelles.

» Dans l'occasion la plus solennelle, voici que Jésus est appelé du ciel avec Marie par la prière, dans ce tableau d'ailleurs si admirable de *la Vierge de Foligno*. Pourquoi alors se contourne-t-il, comme s'il trépignait, en jouant, heureux de se sentir porté par sa mère ? Dans un enfant ordinaire, ce mouvement serait délicieux de gentillesse et de vérité. En Jésus, il serait vulgaire, si Raphaël pouvait rien faire de vulgaire ; mais parce que, animé du souffle de son génie, tout le tableau élève l'âme, dans son ensemble, est-ce une raison pour le critique de fermer les yeux sur une imperfection ? Sous le couvert d'un grand nom et d'une grande œuvre, elle ferait autorité, il ne le faut pas. Cette pose dans Jésus manque de dignité. Vu la circonstance, elle manquerait de naturel et de vérité, même quand il s'agirait d'un enfant comme un autre. Car mettez un enfant en représentation, pour peu qu'il en ait conscience et qu'il y consente, il se tiendra tranquille et dans une attitude simple, ne fût-ce que par timidité.

» O cher petit Enfant, modeste de simplicité, de pureté et d'innocence, d'humilité et de douceur, Jésus, le plus tendre, le plus aimable, le plus riant des enfants, apprenez au pinceau chrétien à vous peindre d'une touche si délicate, si suave qu'il dise tout ce que vous avez de charmes, tout ce que vous êtes, et qu'il le montre comme si vous pouviez l'ignorer. Mais que, soulevée par la charité, obéissant au désir de votre âme, votre main naïvement nous réponde, ou que votre œil du moins nous apprenne que vous nous avez entendus.

» Ou bien encore, oui, tournez-vous vers votre mère, car, si elle se tourne vers vous, c'est pour vous présenter nos prières ; son baiser est le prix de la grâce qu'elle nous a obtenue, le vôtre, le tendre signe de l'acquiescement à ses miséricordieuses demandes.

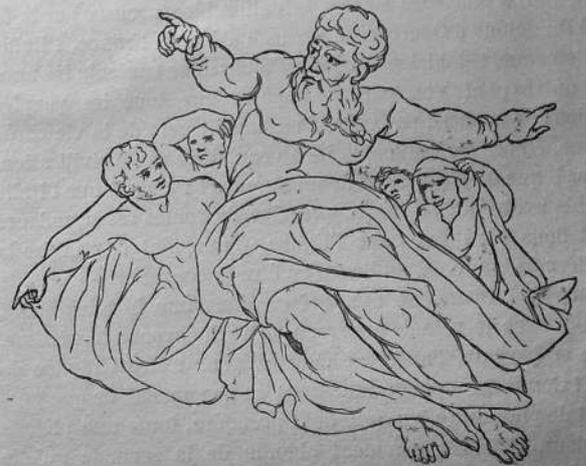
» S'il était utile de mieux s'expliquer sur l'état de nudité où

l'on a trop souvent représenté l'Enfant Jésus, à partir du XIV^e siècle, mais surtout depuis le XV^e, soit comme symbole de son innocence, soit en vue de la seule recherche des grâces naturelles ; si nous voulions étudier les phases diverses, nous dirions de cet abus, — car nous avons établi, en posant les principes fondamentaux de l'art chrétien, que c'en était un — ce serait le lieu de nous étendre à ce sujet ; mais il nous paraît suffisant de renvoyer à l'exposé de ces principes mêmes, soit pour détourner de jamais représenter nu le divin enfant de Marie, soit pour faire considérer néanmoins avec indulgence tant d'œuvres, pleines d'ailleurs de saveur chrétienne, où l'on a cédé à d'autres entraînements. » (Page 296.)

Rien que cette page suffirait à nous montrer quelle délicatesse d'observation, quelle mesure l'auteur apporte dans ses critiques.

M. de Saint-Laurent s'élève avec raison contre le mauvais goût trop fréquent dans l'imagerie française. « Le mysticisme du XV^e siècle, tel qu'il se manifesta à sa plus haute expression, dans le Beato Angelico, est sage, simple et réglé ; il n'est ni subtil, ni alambiqué. La notoriété, l'importance des sujets auxquels il s'applique communément, leur répétition fréquente, l'esprit traditionnel qui domine encore alors, le préserve de singularité, et des mièvreries auxquelles on est exposé, lorsque chacun se croit appelé à distiller une quintessence de sentiments et à rêver, pour les rendre, des combinaisons nouvelles. Cet écueil, contre lequel est allée se heurter l'imagerie chrétienne presque aussitôt après les premiers efforts qui l'avaient de notre temps relevée d'abord, non sans succès, des errements d'une grossière enluminure, avait déjà été une cause d'affaïssement, au XVI^e siècle et dans les siècles suivants, précisément dans ces branches inférieures, dans ces branches populaires de l'art, qui d'ailleurs ne s'étaient pas soustraites à l'empire de la pensée chrétienne. » (P. 317.)

Une heureuse impulsion sur ce point nous avait été donnée par l'école allemande ; et si chez Overbeck, Steinle, Veit, Schardt, Cornelius et tant d'autres, on ne trouve pas toutes les qualités requises aujourd'hui pour primer parmi les grands peintres, du moins ces artistes ont su se servir de leur crayon pour élever l'âme, la consoler et la nourrir, mieux qu'on ne l'avait fait, depuis que l'Ombrie et la Toscane avaient cessé d'être des pépinières de peintres chrétiens ; ils ont exploité avec succès les scènes familières de la vie de Notre-Seigneur. « Ces dessins du pieux Overbeck, où nous voyons Jésus puiser de l'eau, arroser le jardin de Nazareth, balayer le sol de l'humble demeure, ne sont-ils pas pleins de charme ? Ils sont d'autant plus intéressants que le divin Enfant n'a pu rien faire en ce genre qui ne se prête à des allusions faciles dans l'ordre des choses spirituelles, les besoins de la vie de l'âme étant calqués sur les besoins de la vie du corps. » (P. 302.)



L'imagerie française a souvent dévié sous l'impulsion qu'elle avait reçue de l'Allemagne ; souvent, elle n'a pas eu la simplicité

que nous réclamons dans l'exécution des sujets religieux. Sans doute tout n'est pas à blâmer dans ses productions, par exemple dans celles où l'on s'est ingénié à représenter Jésus, soit avec le fidèle, soit avec le pécheur qui revient à lui. Ainsi qu'un jeune homme à genoux jette sa tête sur le sein de Notre-Seigneur, et que celui-ci l'accueille avec tendresse, nous ne voyons là rien de trop, relativement à ce qu'on peut attendre de la bonté du divin Maître. Mais qu'on tourne et retourne en tout sens quelques idées semblables, on tombe dans le puéril et l'affecté, et l'inspiration alors se transforme en un esprit de calcul et d'industrie, avide chaque année d'activer son débit par des productions nouvelles.

Nous ne pouvons mieux terminer qu'en citant cette dernière page, écrite, nous dit l'auteur, le 17 décembre 1870. — Pendant que, pour l'imagerie, nous recevions l'impulsion des Allemands, ceux-ci puisaient leurs inspirations en Italie à une source qui remontait à plusieurs siècles, situation bien accusée par la fixité du séjour d'Overbeck à Rome. « Alors la France, l'Italie, l'Allemagne, semblaient vouloir s'aider et se soutenir les unes les autres, et l'on pouvait espérer que tous les peuples allaient de concert, par un vif renouvellement de la vie chrétienne, élever de beaucoup le niveau de la vraie civilisation. Hélas ! que de déboires et de mécomptes ! Pendant que l'Italie semble avoir oublié que le principe de toutes ses grandeurs était dans son union avec l'Église, — au point de se faire la geôlière de son chef, au lieu d'en être la couronne, — voilà la France et l'Allemagne aux prises, dans une lutte horrible, celle-ci avec le rôle de bourreau, celle-là devenue la victime, l'une si barbare, l'autre si déchue, pour s'être éloignée de Dieu ! Comment rappellerions-nous en ce moment ce que produisit de plus suave, au sein de la première, toute une pléiade de pieux artistes ; comment obtenir de la seconde qu'elle s'inspire d'accents aussi purs et aussi sereins ? — Les orages passent ; le bien, à l'exemple du bon grain, ne meurt pas sans

avoir fléchi sous les vicissitudes des mauvais jours. Quand nous avons entrepris ce travail, le temps semblait propice ; bientôt après il l'était beaucoup moins, puis il est devenu tout à fait contraire. Nous continuons cependant de tracer notre sillon. Vienne un retour miséricordieux de la main divine, ce que nous aurons semé pourra peut-être fructifier dans la paix d'une belle fin d'été, précédant de nouveaux hivers. » (P. 321.)

L'ouvrage de M. de Grimouard de Saint-Laurent portera certainement ses fruits ; puisse cette fin d'été, qu'il appelait de ses vœux ardents, nous venir bientôt, puisse-t-elle durer longtemps !

L'ABBÉ P. GABORIT.

LE PONT DE LONDRES*

Deux marchands, deux frères, passaient un jour sur le pont de Londres, conduisant chacun un cheval chargé de marchandises. Le plus âgé des deux se nommait Robert, et l'autre, Olivier. Ils étaient partis tous les deux de Breiz-Izel (la Basse-Bretagne), leur patrie, pour chercher fortune dans Bro-Saoz (le pays des Saxons, l'Angleterre).

— Nous voici donc, dit Olivier à son frère, sur ce fameux pont de Londres, dont nous avons si souvent entendu parler : quel beau pont ! et comme il est long !

— Oui, trois fois plus long que la grâce de Dieu, répondit Robert.

— Oh ! pour cela, non !

— Tout le monde te le dira, pourtant, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu.

— Tais-toi, c'est péché à toi de parler de la sorte ; il n'y a rien de plus grand que la grâce de Dieu, ni qui en approche même.

* Ce conte fera partie d'un livre que je dois publier, sous le titre de : *Jésus-Christ en Basse-Bretagne*, et qui contiendra plusieurs épisodes relatifs à un prétendu voyage de Notre-Seigneur dans notre pays, et, de plus, un grand nombre de légendes chrétiennes de toute sorte, que j'ai recueillies dans nos campagnes bretonnes. — F.-M. L.

— Eh bien ! parions.

— Je le veux bien ; mais tu perdras, sûrement.

— Ton cheval avec sa charge et tout ce que tu as d'argent, contre mon cheval avec sa charge et tout ce que j'ai d'argent, que les trois premières personnes que nous rencontrerons sur le pont diront comme moi.

— C'est entendu : nous allons bien voir.

Ils rencontrèrent d'abord un prêtre.

— N'est-il pas vrai, Monsieur le recteur, lui demanda Robert en l'abordant, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu ?

— Oui, vraiment, répondit le prêtre, et celui qui dit le contraire ment. Et le prêtre continua son chemin.

— Tu as entendu ? demanda Robert à son frère.

— Oui, mais ce doit être là un mauvais prêtre, un évêque de chène¹, peut-être ; et puis, cela ne fait qu'un ; demande encore à ce juge qui vient vers nous.

Et Robert s'avança, suivi de son frère, vers un juge qui passait sur le pont, le salua poliment et lui demanda : — N'est-il pas vrai, Monsieur le juge, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu ?

¹ L'expression *eskop dero*, qui signifie évêque de chène, est très-usitée dans nos campagnes bretonnes, sans que les personnes qui l'emploient sachent pourtant, bien au juste, quelle signification on doit y attacher. On m'a dit, entre autres choses, qu'on l'appliquait aux évêques assermentés ou constitutionnels, sous la Révolution, et elle comporterait, alors, une idée défavorable et signifierait mauvais évêque. Cela peut mettre sur la trace de l'origine du dicton. Les druides, qui étaient, en quelque sorte, des évêques de chène, célébrant les cérémonies de leur religion au fond des bois, sous des chênes, de préférence, n'ont pas, dans la langue bretonne, de mot propre pour les désigner, car je n'ai jamais entendu prononcer par un paysan breton le mot *drouis*, qu'on ne trouve, du reste, que dans quelques livres modernes, et le mot *belek*, qui vient de *baculus*, *baculatus*, et signifie l'homme au bâton, ne peut s'appliquer qu'au culte chrétien, où les évêques portent encore le *bâton pastoral*. Je serais donc disposé à croire, jusqu'à preuve du contraire, que l'expression *eskop dero*, si commune dans nos campagnes, peut avoir été appliquée aux druides par les premiers chrétiens, comme terme de mépris, et qu'elle serait restée dans le langage populaire comme un écho persistant, bien que devenu incompréhensible aujourd'hui, de l'ancien culte de nos ancêtres les Gaulois. — F.-M. L.

— Tout le monde sait cela, imbécile, répondit le juge ; d'où viens-tu donc, pour être si sot ? — Et il passa.

— Et de deux ! dit Robert, triomphant.

— De malhonnêtes gens, des méchants ! répondit Olivier ; ce ne sont pas là de bons chrétiens, sûrement ; mais demande encore à ce vieux moine qui passe, et qui a l'air si vénérable avec sa barbe blanche.

Et Robert accosta encore le vieux moine et lui demanda : — N'est-il pas vrai, mon père, que le pont de Londres est trois fois plus long que la grâce de Dieu ?

— Rien n'est plus vrai, mon fils, répondit le moine, et tout le monde vous le dira. — Et il passa, comme les deux autres.

— Tu as entendu, Olivier ? dit alors Robert à son frère ; c'est le troisième, et ton cheval, avec sa charge et tout ton argent, est à moi.

— Eh bien ! jamais je ne l'aurais cru ! s'écria Olivier, grandement étonné. Prends mon cheval, avec sa charge, puisqu'il est vrai que j'ai perdu.

— Et tout ton argent !

— Tu veux mon argent aussi ? Mais, mon pauvre frère, laisse-moi quelque chose, car, sans cela, comment ferai-je pour vivre, quand tu m'auras tout pris ?

— Tu as perdu, et tant pis pour toi ! . . . Tiens, voilà dix sous que je te donne, par pitié, et adieu, à présent !

— Mais, mon pauvre frère, ne devons-nous donc plus nous revoir jamais ?

— Retrouve-toi ici, sur le pont, dans un an et un jour, et tu verras quel homme je serai devenu, et peut-être te donnerai-je encore quelque chose.

Et Robert s'en alla, chassant devant lui les deux chevaux chargés de marchandises. Olivier, désolé, et les larmes aux yeux, resta longtemps à la même place, à regarder couler l'eau, car il ne savait où aller, et il avait l'âme navrée de la manière dont son frère l'avait traité. Comme la nuit approchait, il lui fallut songer à

chercher un logement, et il marcha devant lui, au hasard. Quand il eut quitté le pont, il trouva, peu après, un chemin creux et sombre dans lequel il s'engagea ¹. Sur le bord de la route, il vit un grand coffre de bois, qui paraissait avoir été abandonné là. Que signifie ce coffre ? se dit-il. Il s'en approcha et en souleva le couvercle ; il était vide. — Ma foi, pensa-t-il, en voyant cela, je vais entrer dans ce coffre, pour y passer la nuit ; comme cela je n'aurai pas mon lit à payer à l'auberge, et je souperai d'un peu de pain que j'ai dans ma poche ; ce sera autant d'économisé sur les dix sous qui font aujourd'hui toute ma fortune.

Il entra dans le coffre, et en laissa retomber le couvercle. Il s'endormit bientôt.

Vers minuit, il fut éveillé par un bruit semblable à celui que ferait une personne en s'asseyant lourdement sur le couvercle du coffre : *boum !* — Et, un moment après, il entendit deux fois le même bruit : *boum ! boum ! ! . . .* comme si deux autres personnes étaient venues s'asseoir sur le coffre, à côté de la première. Puis il entendit une voix qui disait : — Eh bien ! camarades, qu'y a-t-il de nouveau ? La journée a-t-elle été bonne ?

— Fort mauvaise pour moi, répondit une seconde voix ; je n'ai trouvé qu'un vieil ivrogne mort dans un fossé, et je l'ai envoyé se chauffer chez nous.

— Moi, dit une autre voix, j'ai fait mieux que cela : j'ai porté au grand feu, dans le même sac, un prêtre, une religieuse et un grand seigneur.

— Bah ! tout cela n'est rien, que des bagatelles, à côté de ce que j'ai fait, moi, dit alors le premier.

— Qu'as-tu donc fait ? dis-nous, vite, demandèrent les deux autres.

— Oui, mais je veux, auparavant, voir s'il n'y a personne caché dans le coffre.

Le pauvre Olivier se crut perdu, quand il entendit ces derniers

¹ Mon conteur, comme on le voit, avait une singulière idée de la situation du pont de Londres.

mots. Heureusement qu'une autre voix dit aussitôt : — Il n'y a personne là dedans ; qui veux-tu qui soit allé se fourrer dans ce coffre ? parle donc, vite, car nous avons hâte de connaître tes exploits.

— Eh bien ! camarades, sachez que moi, j'ai possédé la fille du roi d'Angleterre, et que je parle, à présent, par sa bouche.

— A la bonne heure ! voilà une bonne conquête ; mais comment t'y es-tu donc pris ?

— Voici : elle était allée communier, et au moment où elle s'agenouillait aux balustres du chœur, je lui soufflai ces mots dans l'oreille : « Ne mange pas l'hostie ; mets-la dans ta poche, pour l'emporter à la maison, puis, jette-la dans la mare aux canards, et tu verras de belles choses alors ! » Elle fit tout comme je lui dis. Aussitôt qu'elle eut jeté l'hostie dans la mare, un crapaud vint qui la happa, et j'entrai alors dans le corps de la princesse. Depuis ce moment, elle ne fait que jurer, blasphémer et tenir des propos impudiques. Elle insulte, elle injurie son père et sa mère, et menace même de les tuer. C'est au point qu'il a fallu l'attacher dans son lit, avec quatre chaînes de fer, une à chaque membre. Elle hurle et rugit comme une bête féroce, et personne n'ose approcher d'elle. On lui présente sa nourriture au bout d'une fourche de fer.

— Oh ! la bonne affaire ! mais prends bien garde qu'elle ne t'échappe. Tu ne devrais pas t'en éloigner de la sorte.

— Soyez tranquilles, j'ai envoyé notre camarade Astaroth occuper ma place, pendant mon absence, et ce n'est pas lui qui se la laissera enlever.

— Comment pourrait-elle nous échapper ?

— Oh ! cela lui serait bien difficile ; il faudrait mais je crains qu'il n'y ait quelqu'un caché par ici, quelque part, car s'il m'entendait

— Parle hardiment, il n'y a personne à nous écouter ; qui veux-tu qu'il y ait par ici, à cette heure ?

Olivier prêtait l'oreille de son mieux, dans le coffre.

— Eh bien ! pour nous l'enlever, il faudrait que celui qui voudrait tenter l'aventure restât huit jours et huit nuits de suite dans sa chambre, ayant auprès de lui une barrique défoncée par un bout et pleine d'eau bénite. Il aurait à la main un balai de genêt vierge, nouvellement coupé dans un champ et qui n'aurait pas encore servi, et avec ce balai, trempé dans l'eau bénite, il aspergerait continuellement la princesse.

— C'est bon à savoir, ça ! pensa Olivier, dans son coffre.

Le chant d'un coq se fit entendre en ce moment ; le jour commençait de poindre, et les trois diables (car c'étaient des diables), s'envolèrent aussitôt.

Olivier sortit alors du coffre. — Dieu soit loué, puisque je suis encore en vie ! s'écria-t-il. Il entra dans la ville de Londres, et acheta un ruban sur lequel il fit écrire ces mots, en grosses lettres : — *Premier chirurgien du roi de Basse-Bretagne* ; puis il le mit autour de son chapeau.

Le roi avait fait publier aux quatre coins de son royaume qu'il donnerait la main de sa fille à celui qui la guérirait, quel qu'il fût et de quelle condition. Olivier se dirigea vers le palais du roi. Il frappa à la porte du palais.

— Que voulez-vous, mon garçon ? lui demanda le portier.

— Je voudrais parler au roi.

— Parler au roi ? Mais qui êtes-vous ?

— Olivier lui montra du doigt son chapeau, et dès qu'il eut lu dessus : *Premier chirurgien du roi de Basse-Bretagne*, il lui dit d'entrer. On le conduisit auprès du roi, qui lui parla ainsi :

— Vous êtes le premier chirurgien du roi de la Basse-Bretagne ?

— Oui, sire, pour vous servir.

— Et vous pensez être capable de guérir ma fille ?

— Je l'ai dit, sire, et je ne m'en dédis pas.

— Si vous faites cela, tout ce que je possède est à vous, mes trésors, ma couronne et la main de ma fille. Tout ce qu'il y a de médecins, de chirurgiens, et même de sorciers en Angleterre a visité ma fille, et, malgré tout, son état ne fait qu'empirer tous les jours. Mon cœur en est navré de douleur.

Alors Olivier fait porter dans la chambre de la princesse une barrique défoncée par un bout, et la remplit d'eau bénite. Puis il va lui-même couper dans une genétaie, à la campagne, du genêt vert dont il fait un balai; et avec ce balai, trempé dans l'eau bénite, il asperge la fille du roi, à tour de bras. La princesse se démenait, et criait, et hurlait, sous l'eau sainte, à faire trembler le palais, et tout le monde en était effrayé; elle ressemblait à un démon furieux. Mais Olivier, malgré tout, ne cessait pas un seul instant de lui lancer de l'eau bénite. Au bout de trois jours de ce traitement, elle avait brisé une des quatre chaînes qui la retenaient; au bout de huit jours, elle les avait brisées toutes, et elle redevint calme, et saine d'esprit et de corps, autant que jamais. Elle confessa, alors, son péché à un prêtre. On épuisa la mare aux canards, et le crapaud qui avait avalé la sainte hostie fut retrouvé et pris. L'hostie fut extraite de son corps, et le prêtre la donna à manger à la princesse, et, à partir de ce moment, celle-ci devint la plus dévote et la plus sage de toutes les jeunes filles de Londres.

Elle fut mariée, peu de temps après, à celui qui l'avait délivrée du démon qui la possédait, et, le vieux roi étant venu à mourir, comme il n'avait pas de fils, Olivier se trouva être roi d'Angleterre.

Le jour arriva où s'accomplit l'année, depuis que les deux frères s'étaient séparés sur le pont de Londres. Olivier, malgré tout ce qui s'était passé depuis, n'avait pas oublié le rendez-vous qu'ils s'étaient donné, dans le même lieu, au bout d'un an et un jour. Il y alla, habillé comme un riche bourgeois, seul, et personne, en le voyant passer, ne se serait douté que c'était le roi d'Angleterre. Quand il arriva sur le pont, il n'y avait personne. Il s'y promena un peu, et vit bientôt venir un pauvre homme, appuyé sur un bâton, et tout couvert de guenilles. Il paraissait bien misérable. Il alla à lui, et lui demanda : — Dites-moi, mon brave homme, n'avez-vous pas vu sur votre route un riche marchand, avec deux chevaux chargés de marchandise ?

— Non, vraiment, Monseigneur, répondit le pauvre homme.

— C'est qu'il y a aujourd'hui juste un an et un jour que je me séparai en ce même endroit de mon frère aîné, qui emmenait deux beaux chevaux chargés de marchandise, et nous nous étions promis de nous retrouver au même lieu, au bout d'un an et un jour....

— Je suis celui que tu attends, je suis ton frère Robert! dit alors l'homme aux guenilles.

Olivier se jeta à son cou, l'embrassa tendrement, et lui dit :

— Je crains bien, mon pauvre frère, que tu n'aies pas réussi et que tu ne sois pas heureux ?

— Non, répondit Robert, je n'ai pas eu de chance; mais tu paraîrais en avoir eu, toi ?

— Oui, grâce à Dieu, et j'en ai même eu tant, que je suis aujourd'hui roi d'Angleterre.

— Quoi! roi d'Angleterre?... Ce n'est pas possible, tu te moques de moi?...

— Non, vraiment, mon frère, je ne me moque pas de toi; mais viens avec moi, et tu le verras. Tu resteras près de moi, à la cour, et tu ne manqueras plus de rien, aussi longtemps que tu vivras.

— Mais comment as-tu donc fait, pour devenir roi d'Angleterre ?

— Ma foi, c'est le diable qui m'a fait roi.

— Le diable!... Mais tu as donc vendu ton âme au diable ?

— Non, mon frère; voici comment cela s'est fait....

Et Olivier conta à son frère l'aventure du coffre, et la manière dont il avait épousé la fille du roi.

— Moi, dit Robert, je voudrais bien être roi aussi, comme toi, et puisque ce n'est pas plus difficile que cela, j'irai, dès ce soir même, me mettre dans le coffre, pour voir.

— Bah! mon frère, ne fais pas cela; reste avec moi, je partagerai tout avec toi, tu pourras faire tout ce que tu voudras, et tu vivras heureux, le reste de tes jours.

— Non, non! Je veux être roi aussi, moi, et je tenterai l'aventure; arrive que pourra.

La nuit venue, Robert alla donc s'enfermer dans le coffre, comme son frère, pour tâcher de surprendre les secrets des démons.

Ceux-ci vinrent encore s'abattre sur le coffre, vers l'heure de minuit. Ils étaient encore trois, les mêmes dont Olivier avait entendu la conversation.

— Eh bien, camarades, dit une voix, la journée a-t-elle été bonne ?

— On ne peut plus mauvaise, répondirent les deux autres, rien !

— Eh bien ! moi, reprit le premier, je n'ai pas à me plaindre.

— Dis-nous, alors, ce que tu as fait ?

— Oui, mais je veux, auparavant, visiter l'intérieur du coffre, car s'il y avait encore quelqu'un, comme l'autre fois....

— Bah ! qui veux-tu qu'il y ait là dedans ? parle, vite.

— Je vous le répète, je ne dirai rien avant d'avoir visité l'intérieur du coffre ; j'ai déjà été pris une fois, dans l'affaire de la fille du roi, vous le savez bien.

Et il souleva le couvercle, et, apercevant Robert blotti dans un coin : — Ah ! c'est toi qui es là, l'ami Robert !... Tu voudrais, sans doute, être roi aussi, comme ton frère ?... A merveille ! je te cherchais précisément ! Te rappelles-tu que tu parias un jour contre ton frère Olivier que le pont de Londres était trois fois plus long que la grâce de Dieu, et que tu gagnas ton pari, parce que tu trouvas trois personnes, un prêtre, un juge et un moine, pour dire comme toi ? Eh bien ! l'ami, le prêtre, le juge et le moine qui te firent gagner ton pari n'étaient autres que mes deux camarades, ici présents, et moi, trois serviteurs de Lucifer, trois diables de l'enfer ! Il faut, à présent, nous payer ce petit service. Viens avec nous, visiter notre manoir ; tu es près de mourir de froid, là ; viens avec nous, et tu te chaufferas !....

Et le diable qui lui parlait de la sorte le prit alors par les cheveux, et s'éleva avec lui en l'air, par dessus les maisons et les plus hautes tours de la ville, et le porta tout droit au feu de l'enfer !...

Il n'y a rien, mes enfants, d'aussi grand ni d'aussi long que la grâce de Dieu !

Conté par Jean Le Laouenan, laboureur de Plouaret. — Recueilli et traduit par

F.-M. LUZEL.

Comme presque tous nos récits traditionnels, vraiment populaires et anciens, la fable développée dans notre conte breton est connue dans plusieurs autres pays, mais sous des titres différents. La plupart de ces contes commencent aussi par un pari.

Dans un conte serbe, on parie qui vaut mieux de la justice ou de l'injustice ; — dans un conte grec, si c'est le droit ou l'injustice qui gouverne ; — dans le conte de Jean Pauli, *Plaisanteries et choses sérieuses*, n° 489, de l'édition d'Osterley, si c'est la vérité et la justice, ou la fausseté et la mauvaise foi, qui gouvernent le monde ; — dans un conte wende, si le droit reste toujours le droit ; — dans un conte vénitien, si celui qui agit bien est celui qui a tort ou a raison ; — dans un conte finnois, si c'est l'honnêteté ou la malhonnêteté qui est la plus avantageuse dans le commerce ; — dans le conte allemand de Proehle, si la reconnaissance ou l'ingratitude est la récompense du monde ; — dans le conte de *Libro de los gatos*, s'il est plus avantageux de mentir que de dire la vérité ; — enfin, dans le conte catalan du recueil de *Francisco Maspons*, un voiturier qui entend régulièrement la messe tous les jours, et qui, pour cela, arrive toujours plus tard qu'un autre à son but, parie un jour qu'il entendra la messe, selon son ordinaire, et que, malgré cela, il arrivera plus tôt que l'autre. Comme dans le conte breton, ce sont les trois premiers passants qui doivent juger le pari ; de même dans le conte serbe, dans le conte vénitien, et dans le conte finnois. Dans le conte serbe et dans le conte vénitien, les passants sont, comme dans le conte breton, des diables déguisés ; dans le conte finnois, le passant est également quelqu'un de la bande du diable.

Nil novi sub sole, a dit Salomon, il y a déjà bien longtemps !

LE LIVRE DORÉ

DE L'HOTEL DE VILLE DE NANTES

LE LIVRE DORÉ DE L'HÔTEL DE VILLE DE NANTES, avec les armoiries et les jetons des Maires, par Alexandre Perthuis et S. de la Nicollière-Teijeiro, premier volume. In-4° de XII-452 pp. Nantes, Grinsard, rue de la Fosse, 32.

Nous sommes obligé de dire, tout d'abord, que notre nouveau *Livre doré* est aussi remarquable comme œuvre d'art, par le papier, l'impression, les nombreuses et fines gravures d'armoiries, de monnaies et de médailles, que l'ancien l'était peu. C'est un véritable *Livre d'or*, et le texte, hâtons-nous de le dire, ne fait qu'ajouter à l'impression première. L'ancien *Livre* de l'Hôtel de ville n'était, en effet, qu'une sèche nomenclature de maires et d'échevins, depuis la constitution de la Mairie par le roi François II, c'est-à-dire seulement depuis la seconde moitié du XVI^e siècle, tandis que l'œuvre de MM. Perthuis et de la Nicollière offre une étude très-érudite et très-complète sur les institutions municipales de notre ville, avant comme depuis François II.

Ainsi, dès la fin du XI^e siècle, le nouvel ouvrage nous signale une prévôté à Nantes dont le plus ancien *scel*, qui paraît être de la fin du XIII^e ou du commencement du XIV^e, présente une barque, symbole du commerce et type primitif de notre blason municipal. On retrouve cette même barque sur un statère d'or des Nannètes, antérieur d'un siècle à la conquête romaine. Plusieurs centaines d'années avant qu'il fût question d'armoiries, le *port des Nannètes*, suivant l'expression du temps, avait donc et déjà pour emblème la nef qui devait faire sa fortune.

Le savant archiviste de notre hôtel de ville fait la remarque que, pour Paris comme pour Nantes, ce sont les *Nautes*, ou navigateurs,

LE LIVRE DORÉ DE L'HOTEL DE VILLE DE NANTES. 455

qui apparaissent les premiers dans les inscriptions, formant, ce semble, un collège, et élevant des autels, là à Jupiter, ici au dieu Volianus qu'ils implorèrent pour le salut de leur ville : *Deo Voliano pro salute vicānorum portensium et nautarum Ligeris*.

Notre premier conseil local fut, on le voit, un conseil de commerçants et de marins ; et le premier mot de notre histoire, comme de toutes les histoires, est une prière.

Des *Nautes*, et même du *prévôt*, juge seigneurial, à une *commune* et à un *maire*, il y avait encore fort loin. « Le point de départ de l'administration civile et politique de Nantes, disent les auteurs du nouveau livre, ne remonte pas au delà des guerres de la succession, et, chez nous, tout se passa tranquillement, sans bruit, sans effort, pour ainsi dire en famille. »

Le duc commence par nommer un *miseur*, chargé de percevoir les deniers et de solder les dépenses ; il autorise l'élection d'un procureur-syndic ; peu à peu, le miseur, puis le contrôleur, sont eux-mêmes nommés par leurs concitoyens ; mais suffisait-il d'habiter Nantes pour être électeur ? Très-certainement non, et, comme le disent MM. Perthuis et de la Nicollière, il est évident qu'il fallait être, avant tout, *civis nannetensis* (citoyen nantais), expression dont la portée n'est pas bien connue. On la voit attribuée également à des bourgeois et à des gentilshommes ; mais on remarque, en même temps, spécialement dans les livres d'*Obits*, beaucoup de familles, même riches, dont les membres ne sont jamais désignés par ce titre. C'était donc une distinction. Ce qui le prouve mieux encore, c'est que des seigneurs très-haut placés en étaient fiers. Et cependant on finira par trouver que ce titre de *citoyen* est trop peu. On s'appellera *noble homme*, jusqu'à ce que *noble homme* devienne à son tour vulgaire, ou bien on s'intitulera *maître*, titre qui n'appartient en propre qu'à Dieu et qui sera bientôt plus ou moins délaissé, parce qu'il sera devenu l'apanage de tout le monde¹.

¹ Le mot de *négociant* ne date guère que de 1720 à 1730. Auparavant, on disait *marchand* ou *marchand à la Fosse*. Ceux qui se livraient au commerce du détail joignaient au mot de *marchand* l'objet de leur commerce. C'est ainsi que nous voyons assez souvent parmi les juges-consuls ou les édiles, des *marchands de draps de soie*, qui formaient, à ce qu'il paraît, l'aristocratie du petit commerce.

Un très-curieux mandement de Charles de Blois, qui paraît, pour la première fois, dans le livre de MM. Perthuis et de la Nicollière, nous montre un conseil formé par le capitaine de la ville et les bourgeois, en plein exercice à Nantes, avec franchises et libertez, dès l'année 1345. Son assentement et vullonté sont requis pour la levée des impôts ¹.

Jean IV confirme, en 1393, toutes les libertez, franchises, usages, coutumes, possessions et saisines des bourgeois de Nantes. Il ajoute même de nouveaux droits aux anciens en 1395 et 1397. L'emploi des fonds pour les fortifications de la ville, les gages des portiers et du connétable ne devaient avoir lieu que sur l'avisement et ordonnance du capitaine et des plus suffizants desdits bourgeois et habitants.

Enfin, Jean V constitue définitivement une administration municipale en autorisant l'élection d'un ou de deux procureurs « par la maire (major) et plus saine partie d'iceux (bourgeois), pour poursuivre, garder et deffendre leurs droiz, franchises, libertez, et besoigner pour eux es choses qui toucheront les faitz et négozes de la ville. »

Je le répète, cette étude dont je me permets d'analyser quelques parties, est entièrement neuve et du plus haut intérêt. Ni Travers, ni Guépin n'avaient suivi ce long enfantement de la vie municipale qui fut l'œuvre de plusieurs siècles. Guépin se borne à dire, à propos de l'affranchissement des communes, au temps de Louis le Gros : « Probablement notre cité obtint, dans le même temps, quelques franchises », et voilà tout, jusqu'à Jean V, c'est-à-dire pendant plus de deux cents ans ; puis il copie dans Travers les réformes de Jean V, sans contrôler ni rectifier le texte de l'historien des évêques de Nantes, lequel cependant est loin d'être exact, ainsi que le démontre parfaitement M. de la Nicollière.

¹ Par ce même mandement, Charles de Blois défend qu'on construise une forteresse en sa ville de Coyron, de peur que les ennemis y puissent demeurer, puis il ordonne que tous les gens du Clos de Coyron, Daindre, de Saint-Erblain et de Chanlenay soient contraints de venir à la garde de Nantes, toutes les fois que mestier en sera. Les impositions desdits lieux devaient aussi être rendues à Nantes.

Mellinet, qui écrivait l'histoire de la Commune de Nantes, en voit au contraire des traces sans interruption, depuis les premiers temps du christianisme ; mais si sa bonne volonté était entière, son érudition ne l'était pas, et aucune conclusion précise ne pouvait se déduire de prémisses mal étudiées.

Or, c'est précisément là un reproche qu'on ne peut faire aux nouveaux auteurs. Ils savent chercher et ils savent interpréter. Leur science n'est jamais confuse, et les documents toujours cités, au lieu d'être traduits comme les donnait le plus souvent Mellinet, portent avec eux la conviction dans les esprits.

La reconstruction du magnifique portail de la cathédrale, commencée en 1434, au moyen de deniers prélevés sur les fonds attribués à la ville, paraît, non sans raison, aux deux écrivains, l'indice le plus certain du développement du régime municipal. Aussi nous donnent-ils avec soin non-seulement les noms des maires et échevins dont le service ne commence qu'en 1564, mais encore ceux des procureurs-syndics, miseurs, contrerôles (contrôleurs), membres du conseil des bourgeois, depuis 1432 jusqu'à l'institution de la mairie.

Ces noms malheureusement n'ont plus pour nous qu'un intérêt historique, car la plupart ont disparu. Que sont devenus les Lépervier, les Chauvin, les Quiole, les Paticier, les Richerot, les Spadine, les Esnault, les Morin, les du Tertre, les Catho, etc., etc. ? Et nous pourrions faire la même question pour les familles de presque tous les maires. Ces familles étaient cependant nombreuses. Nous voyons, par les curieuses recherches de MM. de la Nicollière et Perthuis, que beaucoup d'entre elles comptaient les enfants par 5, 6, 9, 12, 46. Eh bien ! celles-là, comme les autres, ou ont quitté le pays, ou ont fini par s'éteindre. Sur quatre-vingt-neuf maires qui se sont succédé de 1564 à 1789, je n'en trouve que vingt-six dont les noms soient aujourd'hui représentés parmi nous ¹. Et cette remarque peut s'étendre aux échevins, aux juges-consuls. Ne pre-

¹ Et encore ces vingt-six ne représentent que quinze familles, diverses familles ayant fourni plusieurs maires.

nant même que ceux du dernier siècle, on se demande où sont les Darquistade, les Lieutaud de Troiville, les Portier de Lantimo, les Drouin, les Deurbroucq, qui occupèrent un haut rang dans notre ville, sous les règnes de Louis XV et Louis XVI? Ils ont été : voilà tout ce que nous pouvons dire, tant il est vrai que, même pour les races, l'histoire n'est qu'un grand sépulcre.

Honorons du moins ce sépulcre de nos souvenirs ; que de pieuses épitaphes rappellent des noms qui ne méritent pas l'oubli. Le livre de MM. Perthuis et de la Nicollière ne serait qu'un recueil fidèle de ces noms, qu'il aurait droit à notre estime. Nul recueil, sous ce rapport, n'est aussi complet. L'ancien *Livre Doré* ne donnait que les maires et échevins ; le nouveau donne, en outre, non-seulement, ainsi que nous l'avons dit, les anciennes administrations municipales, mais encore les *juges-consuls*, dont l'institution suivit de près celle des maires. C'est donc toute la *mairie et plus saine partie* des habitants, suivant l'expression usitée, qui passe et défile sous nos yeux.

Ajoutons que les registres de l'hôtel de ville ont été mis à profit pour faire connaître, ce que ne faisait pas l'ancien *Livre Doré*, les circonstances de chaque élection. Les modes d'élection ne furent pas toujours les mêmes ; les rois prétendirent quelquefois, de leur côté, imposer des candidats ; nous suivons une à une toutes ces variations, toutes ces tentatives. Enfin, plusieurs omissions et erreurs ont été réparées et rectifiées.

MM. Perthuis et de la Nicollière n'ont pas eu la prétention de faire un livre de généalogies, et ils ont bien fait, mais, en donnant l'état civil de chaque maire, ils l'ont mieux fait connaître.

Nous savons que ceux des maires de Nantes qui n'étaient pas nobles, et c'était de beaucoup le plus grand nombre, acquéraient, par le fait de leur élection, la noblesse héréditaire. Leurs armoiries figuraient en tête de leur nom dans le *Livre Doré*, et, depuis 1636, elles furent toujours représentées sur les jetons qui étaient frappés pendant leur mairie. C'est toute une étude et une étude curieuse que celle de ces jetons. MM. Perthuis et de la Nicollière l'ont

faite très-intéressante et très-curieuse. Bossuet, je le sais, disait du blason que *c'était moins que rien*. Il consentait toutefois qu'on l'enseignât, même aux jeunes filles, pourvu que ce fût en peu de temps ¹.

Je profite d'autant mieux de la permission, qu'il est facile, en quelques lignes, de faire remarquer combien les emblèmes héraldiques, en se transmettant de génération en génération, forment un lien puissant de devoir et d'honneur entre les aïeux et les petits-fils. C'est comme le drapeau de la famille qui doit toujours rester sans tache. Les armoiries ont, en outre, une importance incontestable comme documents historiques. Elles précisent des faits et des dates ; elles déterminent la part que tel personnage ou telle famille a prise à certaines grandes œuvres. Ne serait-ce donc rien pour un archéologue de découvrir, parmi les débris de Germigny, cette illustre demeure des évêques de Meaux, sur ses tourelles, sur sa galerie pantelante, les *trois roues d'or* de Bossuet ?

MM. Perthuis et de la Nicollière nous fournissent un exemple frappant des ressources qu'offrent à la critique le blason et les devises. On sait qu'au numéro 21 de la rue de Richebourg, se trouve une maison connue sous le nom de maison *des trois pendus*, sur la façade de laquelle on lisait l'inscription suivante : *Intellige prius quam discutias, 1595* (comprends avant de discuter). « La tradition locale, dit un écrivain fort érudit d'ailleurs, prétend voir dans cette inscription une allusion à quelque erreur de justice, dont trois habitants de la maison auraient été victimes. Ajoutons que la date est précisément celle de l'époque où le despotisme du duc de Mercœur... s'appesantissait le plus cruellement sur la ville de Nantes ². »

Voilà ce qui s'appelle *tailler en plein drap*. Qu'y a-t-il cependant de fondé et dans le fait et dans la déduction ? Nous apprenons aujourd'hui que l'inscription mystérieuse était tout simplement la devise d'Imbert d'Orléans, marchand et échevin de Nantes en 1602. La maison *des trois pendus* aurait donc été sa demeure.

¹ A. M. d'Albert de Lutynes. Lettre cccx.

² Etiennez. *Guide du voyageur à Nantes*. 122.

Quant à son nom bizarre, il s'explique par la ruelle qui lui faisait face, laquelle allait directement au Bénéfice *des trois pendus*, où se trouvait *anciennement un calvaire*¹.

Les devises inscrites sur les jetons des édiles nantais forment une collection des plus intéressantes. Quelques-unes sont simplement les devises traditionnelles des familles. Ainsi, sur les jetons d'Yves de Monti, maire en 1644, on lit : *Patientia ærumnarum victrix*, légende qui fait allusion aux *monts* de l'écu et qu'Yves de Monti traduisait : « Nous vivons dans des lieux rudes et après où la vertu de patience surmonte tout. »

Mais le plus souvent les devises choisies par les maires avaient trait à leurs fonctions. C'étaient ou de pieuses invocations ou de patriotiques sentences : *Justitia et pax osculata sunt*, (la justice et la paix se sont embrassées), inscrivait Charles Harouys sur le jeton que la ville fit frapper à l'occasion de l'entrée de Henri IV. *Mori ne timeas*, (ne crains pas de mourir), disait de son côté André Morin du Bois. Christophe Juchault prenait très-heureusement pour légende le second verset du psaume cxxvi : *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustrà vigilat qui custodit eam*, (si Dieu ne garde la cité, c'est en vain que veille celui qui la garde). Jean Charette : *Inserviisse sal est mihi patriæ*, (c'est assez pour moi d'avoir servi ma patrie). *Sil nomen Domini benedictum*, (que le nom du Seigneur soit béni), disait simplement Huteau des Burons. *Nil temerè aut timidè*, (ni téméraire ni timide), écrivait Giraud de la Bigeotière. *Honorat non onerat*, (c'est un honneur et non une charge), lisait-on autour de l'écu de Regnier de la Souchais ; *corque manusque student superis*, (le cœur et les mains tendent au ciel), autour de celui de Mesnard du Pavillon. Gratien et François Libault avaient adopté ce mot si grand et si simple : *Pro Deo, rege et patriâ*, pour Dieu, le roi et la patrie. Jean-François Védier, faisant allusion à la nef héraldique de la cité, écrivait : *Mens non aura ducit*, (c'est l'intelligence et non le vent qui la conduit). Moricaud de la Haye, succédant par l'élection à un maire que le roi avait imposé, prenait pour devise : *Non*

¹ L'emprunte cette indication à d'anciens titres.

regit invitam, (il ne la gouverne pas malgré elle). Enfin sur les jetons de plusieurs maires, de François de Bourgogne, entre autres, d'Yves de Monti, de Jean Poullain de la Vincendière, la ville faisait graver : *Bene gesti munus honoris*, (récompense d'un honneur ou d'une charge noblement remplie).

Mais la plus belle de toutes ces devises est encore celle qu'on a lue, pendant plus de deux cents ans, au-dessus du navire de notre ville : *OCULI OMNIUM IN TE SPERANT, DOMINE, les yeux de tous s'élèvent avec espérance vers toi, Seigneur!* N'est-ce pas le cri de l'humanité même? N'est-ce pas la pensée première de tous ceux qui naviguent sur la mer orageuse de cette vie? Et par quoi avon-nous remplacé cette belle parole du Psalmiste? Par un centon ridicule qu'un lettré du dernier siècle, Bertrand, imagina pour la troisième édition du *Livre Doré*, et qu'un lettré de ce siècle-ci, M. de Barante, préfet de la Loire-Inférieure en 1814, trouva *plus convenable et plus à propos* que la pieuse invocation du roi-prophète¹. MM. Perthuis et de la Nicollière nous fournissent, sur ce point, les pièces authentiques. Il faut les voir pour y ajouter foi.

Ainsi donc notre devise officielle est aujourd'hui : *Favet Neptunus eunti*, c'est-à-dire, *Neptune favorise le voyageur*. Il serait bon de demander au bureau *Veritas*, qui enregistre chaque année tant de naufrages, jusqu'à quel point il le favorise. Ne serait-il pas prudent, dans tous les cas, pour le double voyage du temps et de l'éternité, d'élever ses regards un peu plus haut que Neptune? *OCULI OMNIUM IN TE SPERANT, DOMINE!*

Nous reviendrons sur le bel ouvrage de MM. Perthuis et de la Nicollière, lorsque le second volume aura paru.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

¹ Ps. cxxiv. v. 15.

PÈLERINAGE D'UN BRETON

AUX

SAINTS-LIEUX DE PROVENCE*

II. — Les Saintes-Maries de la Mer.

Je n'essaierai pas non plus de vous parler d'Arles, malgré tout l'intérêt qu'inspirent les grandioses ruines de ses arènes et les sculptures de son cloître de Saint-Trophime; je traverse, sans m'y arrêter, cette ville, célèbre par ses souvenirs historiques et par ses antiques monuments, et j'entre aussitôt dans l'île de la Camargue.

La Camargue est un delta que forme le Rhône, se divisant en deux bras, avant de se jeter dans la Méditerranée. Cette contrée, couverte de marais, d'étangs et de canaux, s'entre-coupant dans tous les sens, a la réputation d'être le plus affreux désert que l'on puisse trouver en France. Si l'on en croyait M. l'abbé Faillon, le sol n'y produit ni herbes, ni végétaux d'aucune espèce; il n'y a ni pierres, ni aucune autre sorte de matériaux pour servir aux constructions; enfin, de vastes cloaques d'où s'échappent, surtout en été, des exhalaisons pestilentiennes, rendent ce séjour insupportable aux étrangers. Toutefois, il faut avouer qu'on a exagéré les inconvénients de la Camargue; les causes de cette insalubrité sont tout acci-

* Voir la livraison de mai, pp. 395-402.

dentelles et tendent à disparaître chaque jour, au moyen de travaux intelligents.

C'est sur cette côte sauvage qu'abordèrent les saints apôtres de la Provence, ayant à leur tête Madeleine et sa sœur. On croit que ce fut à peu de distance de la ville qui porte indifféremment aujourd'hui le nom des Saintes-Maries ou celui de Notre-Dame de la Mer. La tradition raconte qu'à peine débarqués, ces pieux personnages voulurent rendre grâce à Dieu qui les avait conduits si merveilleusement sur les flots irrités par la tempête. Ils élevèrent donc au Seigneur un autel de pierre pétrie qui était encore vénérée aux XIII^e et XIV^e siècles. Dieu, pour leur témoigner combien cet hommage lui était agréable, fit sourdre une source d'eau douce dans cet endroit même où l'on n'en trouvait auparavant que de salée. Ce prodige détermina nos saints apôtres à élever un oratoire en ce lieu, ils le dédièrent à la très-sainte Vierge, et ce fut ainsi que fut fondée la première église du continent consacrée à la mère de Dieu. Les naufragés se séparèrent ensuite, comme nous l'avons dit en commençant, mais les deux Maries, Marie, mère de saint Jacques, et Marie Salomé, qui avait porté des parfums au sépulcre du Sauveur, résolurent de se fixer dans ce désert: elles construisirent des cellules auprès de l'oratoire de Notre-Dame et dirent adieu à leurs saints compagnons, qui allèrent prêcher l'Évangile à Arles, à Marseille, à Tarascon et à Aix.

Les saintes Maries moururent sur ce rivage solitaire et furent inhumées, à côté de la source miraculeuse, dans leur oratoire. On déposa, près de leurs corps, selon une touchante coutume du premier siècle, trois têtes de petits enfants apportées par elles de Judée, et regardées comme étant celles de trois Innocents massacrés par Hérode.

Vers le IX^e ou le X^e siècle, la Camargue était encore un vrai désert, et un pieux ermite demeurait seul, gardien religieux et fidèle, près de l'oratoire de Notre-Dame de la Mer et du tombeau des saintes Maries. A cette époque, Arles était la

capitale d'un petit royaume indépendant qui avait chaque jour à lutter contre les terribles invasions des Sarrasins. Un jour, dit la légende, un roi d'Arles, dont le nom ne nous a pas été conservé, vint prendre le divertissement de la chasse dans une forêt qui couvrait alors une partie de la Camargue ; il rencontra le vieil ermite, qui le conduisit au tombeau des saintes et lui demanda sa protection contre les insultes des Sarrasins. Touché par la grâce, dans ce vénérable sanctuaire, le roi d'Arles promit au solitaire de revenir à Notre-Dame de la Mer ; il y revint, en effet, et fit construire l'église actuelle, en forme de citadelle pour mettre les précieux monuments des saintes Maries à l'abri des corsaires qui infestaient la côte.

En 1066, Aicard, archevêque d'Arles, donna cette église aux bénédictins de la célèbre abbaye de Montmajour, qui la possédèrent jusqu'à la révolution. Une petite ville se forma autour de ce sanctuaire et atteignit même une grande prospérité sous le règne du bon roi René, qui lui accorda de beaux privilèges, confirmés plus tard par les rois de France. Toutefois, les Saintes-Maries ont beaucoup perdu de leur importance aujourd'hui : leurs remparts sont détruits et un grand nombre de leurs maisons tombent en ruine. Mais l'église s'élève toujours au centre, avec ses anciennes fortifications et sa rotonde byzantine que soutiennent huit colonnes de marbre. Parmi les sculptures antiques qu'elle renferme, on remarque surtout deux lions en marbre de Paros et un groupe représentant les saintes Maries, Jacobé et Salomé, sous la figure de deux femmes placées dans une nacelle qui vogue sur la mer¹. Ici, comme l'on voit, les monuments se joignent encore à la tradition pour confirmer les pieuses croyances des Provençaux.

De toute antiquité, le pèlerinage des Saintes-Maries a été en grand honneur. C'est le 25 mai, jour de la fête de sainte Marie Jacobé, — et le 22 octobre, fête de sainte Marie Salomé, —

¹ La ville des Saintes-Maries porte également dans ses armoiries cette nacelle montée par les deux saintes, avec la devise : *Navis in pelago*.

qu'on célèbre, chaque année, avec une pompe extraordinaire, la mémoire de ces illustres saintes, dans l'église de Notre-Dame de la Mer. L'on s'y rend, non-seulement de toute la Provence, mais encore du Languedoc et du comtat Venaissin, et comme la ville n'est pas assez grande pour tant de monde, une partie de la multitude s'établit sous des tentes. Nous n'avons pas eu le bonheur d'assister à cette belle solennité, mais M. l'abbé Faillon, plus heureux que nous, rend compte, comme il suit, de ce qu'il y a vu :

« Nous étant trouvé présent à cette fête, dit-il, nous avons eu lieu d'admirer, en 1841, la piété et la vive confiance de tous les habitants des Saintes-Maries pour leurs glorieuses patronnes. Ce jour-là, la population tout entière remplit l'église pour assister à la descente de la châsse des saintes, gardée toute l'année dans la tour au-dessus de l'église. Les fidèles, ayant chacun à la main plusieurs flambeaux allumés, chantent des hymnes en l'honneur des Saintes, comme pour les inviter à descendre parmi eux et à prendre part à la fête. Bientôt la châsse paraît à une croisée au haut de l'église, et, au moyen d'une machine disposée pour cela dans la tour, elle descend insensiblement, au milieu des acclamations et des chants d'allégresse de tout le peuple, et vient se reposer dans le sanctuaire, sur une estrade ornée, où elle demeure exposée tout le jour. Le peuple assiste à la procession, et le soir, pendant le chant du *Magnificat*, la châsse s'élève peu à peu et va se replacer dans la tour. »

Comme la Bretagne, le Midi a le privilège des grandes manifestations religieuses : ces fêtes de la Sainte-Marthe à Tarascon et des Saintes-Maries à Notre-Dame de la Mer ravivent sans cesse dans le peuple les pieuses et antiques croyances et le rattachent toujours à Dieu, malgré les efforts des méchants pour l'en séparer.

III. — Monuments de saint Lazare à Marseille.

La troisième station du pèlerinage des Saints-Lieux de Provence est Marseille, dont saint Lazare, ressuscité par Notre-Seigneur, fut le premier évêque. En quittant les Saintes-Maries, nous revenons donc à Arles, et la voie ferrée nous amène promptement, le long de la magnifique vallée de Saint-Chamas, dans la grande cité maritime fondée par les Phocéens.

Inutile, mon cher lecteur, d'attendre de moi l'histoire de Marseille ou la description de cette ville ; je ne vous décrirai ni la vieille cité avec ses ruelles du moyen âge, ni la nouvelle ville avec ses splendides voies plantées d'arbres, ni l'ancien port avec ses fameux portefaix, ni le port de la Joliette avec la cathédrale de Notre-Dame la Major ; je ne vous parlerai point des somptueux palais de la Préfecture et de Longchamp, ni de la villa Borelli ; enfin, pardonnez-le moi, je ne vous dirai rien de la Cannebière, qui est pourtant la plus belle rue du monde, laissant loin derrière elle les plus célèbres voies de la capitale, mais qui a eu le malheur de tomber presque dans le ridicule aux yeux des étrangers à force d'être vantée. Quant à la Garde, cette haute montagne battue par les flots et dominée par le sanctuaire de Notre-Dame, il me faut faire un vrai sacrifice pour ne pas vous décrire son magnifique panorama, la richesse de sa chapelle et les émouvants souvenirs qu'elle rappelle ; toutefois je ferai ce sacrifice. Je ne viens à Marseille que pour vénérer les lieux sanctifiés par saint Lazare ; c'est là seulement que je veux vous conduire.

Mais une observation est ici nécessaire : dans une cité aussi grande, aussi animée, aussi commerçante que Marseille, les monuments de saint Lazare ne sont pas naturellement les plus connus de la foule, il faut même être pèlerin breton ou provençal pour les y aller chercher. Si quelques voyageurs me font l'honneur de lire cet article, je gage que la plupart d'entre eux seront tout étonnés d'apprendre que l'on retrouve encore

à Marseille la prison et le lieu de sépulture de Lazare ; les étrangers les plus religieux visitent à Marseille le sanctuaire de la Garde, jettent un coup d'œil de dédain sur Notre-Dame la Major, ne savent où trouver Saint-Victor (si toutefois ils soupçonnent l'existence de cet édifice), et s'embarquent pour Rome ou rentrent dans l'intérieur de la France, en disant : Marseille aura plus tard une belle cathédrale, mais présentement cette ville n'a qu'une église remarquable, Notre-Dame de la Garde. J'espère faire connaître à ces bons étrangers quelques autres monuments religieux dignes d'attirer leur attention s'ils retournent jamais à Marseille.

D'après les traditions provençales adoptées par l'Église, Lazare, l'ami du Sauveur, fut d'abord évêque de Béthanie, sa ville natale, puis il alla prêcher d'abord l'Évangile dans l'île de Chypre, où il séjourna quelque temps, puis à Marseille, où il retrouva sa sœur Marie-Madeleine, qui avait déjà annoncé la Bonne Nouvelle dans cette ville importante.

Les mêmes traditions ajoutent que saint Lazare fit creuser, au bord de la mer et à côté de Marseille, une grotte pour s'y retirer dans l'exercice de la prière, avec sa sœur Madeleine et ses premiers disciples. Mais il ne put échapper à la persécution, il fut saisi, enfermé et décapité dans sa prison même. Les premiers chrétiens de Marseille parvinrent toutefois à enlever ses précieux restes et les déposèrent dans la grotte dont nous venons de parler.

Plus tard, au IV^e siècle, la persécution renaquit à Marseille, plus terrible que jamais, sous le règne de Dioclétien. En 302, un noble enfant de cette ville, nommé Victor, soldat romain, y souffrit un cruel martyre, et son corps fut placé par ses frères en religion dans la grotte où reposait déjà saint Lazare. La vénération que l'on ne tarda pas à porter à cette sépulture des illustres confesseurs de la foi de Jésus-Christ, détermina, un siècle plus tard, saint Jean Cassien à fonder un monastère au-dessus de cette grotte sacrée ; ce fut l'origine de l'illustre

abbaye de Saint-Victor, qui compta jusqu'à cinq mille religieux réunis autour de leur fondateur, qui posséda au moyen âge toute une partie de Marseille, entourée de fortifications et appelée *la Ville abbatiale*, et qui, sécularisée enfin en 1743, fut érigée à cette époque en collégiale insigne.

Cette antique église de Saint-Victor, aujourd'hui paroissiale, est encore debout; elle renferme d'immenses souterrains dont une partie sont d'antiques catacombes qui offrent le plus grand intérêt. Je ne puis pas malheureusement les décrire avec tous les détails qu'ils méritent, mais je veux du moins introduire mes lecteurs dans la crypte de Saint-Lazare.

Cette crypte est petite et entièrement creusée dans le roc, aussi bien que le chemin souterrain qui y conduit; les Marseillais l'appellent la *Confession*, en mémoire des corps saints qu'elle renfermait jadis. On y vénérât en effet, non-seulement les reliques de saint Lazare, mais encore celles de saint Victor, des saints Alexandre, Longin, Félicien, Eleuthère, ses compagnons de martyre, de saint Hermès et de saint Adrien, et enfin de quelques saints Innocents⁴.

Munis de flambeaux, nous descendîmes à la suite de notre guide dans ces mystérieux sanctuaires; rien ne rappelle mieux en France, les catacombes de Rome, que cette suite interminable de salles souterraines de toutes dimensions et de toutes formes, remplies d'autels et de tombeaux. Arrivés à la crypte de saint Lazare, nous aperçûmes, au fond, un autel surmonté d'une antique Vierge Noire, grandement vénérée par les Marseillais; ce furent, dit-on, les premiers chrétiens qui mirent après la mort de Lazare cet oratoire sous le patronage de Notre-Dame. A gauche de l'autel, est un siège de pierre taillé dans le rocher et respecté comme ayant servi à saint Lazare dans l'administration des sacrements; au-dessus de ce siège, est représenté le saint ami de Jésus-Christ. « Cette figure, très-grossièrement travaillée, paraît être l'ouvrage de quelque

⁴ *Vies des saints de France*, t. 1, 430; II, 746.

chrétien entièrement étranger à la sculpture. On y donne à saint Lazare deux attributs qui ne conviennent ici qu'à lui seul: la palme, symbole de son martyre, et la crosse, pour figurer son épiscopat. La forme de cette crosse pourrait faire juger que l'ouvrage est du VI^e siècle environ. On voit de plus, dans la voûte, l'*alpha* et l'*oméga* qu'on retrouve aussi dans les catacombes de Rome⁴. »

Le chemin souterrain qui conduit à la Confession n'est pas moins curieux; on y voit une suite de tombeaux taillés dans la masse de la pierre, véritables *loculi* des premiers siècles chrétiens, disposés par étages et fermés par des briques ou des dalles de pierre. C'est une preuve évidente que cette crypte a servi non-seulement aux saints exercices du culte, mais encore à la sépulture des chrétiens, qui ont voulu reposer à côté des tombeaux des saints martyrs de Marseille.

Les autres cryptes de Saint-Victor sont beaucoup moins anciennes que celle que nous venons de décrire; ce sont de vastes salles souterraines, ornées jadis de magnifiques colonnes antiques et remplies de précieux sarcophages de marbre enlevés récemment par la ville de Marseille pour composer l'admirable musée des antiques de la villa Borelli.

L'ABBÉ GUILLOTIN DE CORSON.

(La suite à la prochaine livraison).

⁴ *Monuments inédits*.

NOTICES ET COMPTES RENDUS

HISTOIRE DES VICOMTES ET DE LA VICOMTÉ DE LIMOGES, par M. F. Marvaud, ancien professeur d'histoire, auteur de plusieurs ouvrages historiques et archéologiques. — Paris, Dumoulin, 1873. 1 vol. in-8° de 400 pages.

M. Marvaud n'en est pas à son coup d'essai, en fait de travaux historiques : voilà bientôt quarante ans qu'il s'occupe du Limousin et des provinces limitrophes, et ses découvertes l'ont amené à publier sur ces pays de nombreux travaux détachés, assez étendus. En faut-il davantage pour amener déjà à penser que l'ouvrage dont je rends compte, est une œuvre sérieusement étudiée, et mûrement préparée ? Mais, de fait, il suffit de parcourir, même d'un œil rapide, le premier volume de l'*Histoire des Vicomtes de Limoges*, qui vient d'être publié, pour constater que l'auteur, non content de mettre à profit, comme il le devait, les travaux si importants du P. Bonaventure de Saint-Amable et des autres historiens imprimés du Limousin, a pris la peine de remonter aux sources originales et n'a reculé devant aucune fatigue pour aller à la recherche de tous les documents manuscrits qui avaient trait à son sujet. Paris, Poitiers, Pau, et beaucoup d'autres villes l'ont vu tour à tour dans leurs murs, en quête de pièces inédites relatives au Limousin. Il serait inutile d'insister sur ce point, et d'énumérer dans le détail toutes les sources où M. Marvaud a puisé ses renseignements, mais je tenais à faire ressortir quels sont à cet égard ses titres à l'estime et à la considération.

Est-ce à dire que je veuille prendre sur moi la responsabilité de toutes les assertions du nouvel historien de Limoges ; que je n'ai

trouvé dans ses quatre cents pages aucune trace d'erreur, ni d'imperfection ? Personne ne voudrait le croire. On sait trop bien que les écrits de l'homme, et surtout ceux de l'historien, sont toujours imparfaits par quelque côté. S'il fallait signaler en particulier quelque point à corriger, je ferais remarquer à M. Marvaud une note presque textuellement répétée à quinze pages de distance¹. Plusieurs renvois sont faits d'une manière peu compréhensible². En outre la confiance qu'il accorde à Froissart l'a fait tomber dans plus d'une erreur en ce qui touche Charles de Blois et Jean de Montfort³. Je ferai remarquer encore qu'il appelle la veuve de Charles de Blois, Jeanne de Blois. C'est ignorer que le fils du comte de Blois, en épousant l'héritière de Bretagne, renonça à son nom et à ses armes de famille pour prendre le nom et les armes de sa femme. L'histoire lui a cependant maintenu son nom ; mais quant à sa femme et à ses enfants, ils portèrent le nom de Bretagne dans tous les actes publics⁴.

Cela soit dit sans intention de diminuer le mérite de M. Marvaud. Des imperfections de ce genre, et même souvent de bien plus graves, se retrouvent dans tous les travaux historiques de quelque étendue.

En considérant les choses à un autre point de vue, je me plais à déclarer que l'auteur s'applique en beaucoup de rencontres à faire ressortir les grands services rendus par l'Église aux individus et à la société⁵. C'est dire assez qu'il ne fait pas mystère de ses sentiments religieux, et que le vice et la révolte contre l'autorité légitime ne trouvent jamais grâce devant lui. Quant au style de M. Marvaud, sans manquer d'élégance, il a surtout le grand mérite d'être simple et clair.

¹ *Histoire*, p. 130 et 145.

² *Ibid.*, p. 130, 132, etc.

³ *Ibid.*, p. 375. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer à cet égard dans de longs développements. Je l'ai fait ici même en 1871 et je ne puis que renvoyer le lecteur à ce travail. V. *Étude sur l'autorité de Froissart*, *Revue de Bret.* Janv. et Fév. 1871.

⁴ Duchesne: *Histoire de Châtillon. Preuves*, p. 130 et suiv.

⁵ *Hist. des V^{rs} de Limoges*, p. 19, 81, 295, etc.

On ne trouvera dans cet ouvrage aucune discussion sur les points controversés, qui se présentaient en grand nombre aux regards de de l'auteur. Faut-il lui en faire un reproche ? Non peut-être, s'il s'agissait d'interrompre la trame du récit par une série d'arguments pour ou contre une thèse ; mais pourquoi ne pas donner des explications dans une note courante, ou dans un appendice ? Et n'est-il pas par trop commode d'esquiver la difficulté, en disant simplement : Voici ce que rapporte la légende ?

Il me semble que M. Marvaud a le tort de recourir trop souvent à cet expédient, principalement quand il s'agit des miracles et des grandes actions des saints.

Je ne puis terminer ce compte rendu sans dire que la Bretagne occupe une noble place dans le volume que M. Marvaud offre au public. Il ne pouvait d'ailleurs en être autrement. Aucun de mes lecteurs n'ignore, sans doute, que la vicomté de Limoges a été unie à notre duché pendant près d'un siècle (1275-1365), et que, même après le traité de Guérande, qui opéra la scission, elle demeura aux descendants de Charles de Blois et de Jeanne de Penthièvre. C'est par eux qu'elle fut transmise à la maison d'Albret (1470), par le moyen de laquelle elle fit définitivement retour à la couronne royale de France, lorsque Henri IV, abjurant ses erreurs, fut reconnu pour légitime héritier du trône de saint Louis.

DOM. F. PLAINE,
Bénédictin de l'abbaye de Ligugé.

EXTRAITS DES COMPTES ET MÉMORIAUX DU ROI RENÉ, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES ARTS AU XV^e SIÈCLE, publiés, d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de la Marche.

« Le seul nom du roi René annonce le genre d'intérêt de cette publication », dit l'auteur au début de la préface. En effet, de l'ouest au midi de la France, tout ce qui se rattache au souvenir de l'illustre roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem, d'Aragon, de Valence et de Majorque, duc d'Anjou, de Lorraine et de Bar, mar-

quis de Pont-à-Mousson, comte de Barcelone et de Provence (il portait tous ces titres), « artiste amateur et protecteur éclairé des arts », a le don d'attirer l'attention, et d'éveiller la sympathie de ceux qui connaissent les malheurs et les goûts de ce prince, dont la mémoire survit encore à ses bienfaits.

De plus, au-dessus du titre du volume, nous lisons : *Documents historiques, publiés par la Société de l'École des Chartes* ; attestation honorable et certaine d'attrait historique, de véracité et d'exactitude, qui place tout de suite un livre parmi ceux qu'on laisse à la portée de la main, sur le rayon choisi.

Nous n'avons pas l'avantage de connaître l'auteur, et nous serions fort à l'aise, par conséquent, pour critiquer un peu, ne serait-ce qu'afin de faire trêve à ces comptes rendus louangeurs, dans lesquels l'écrivain est traité en enfant gâté et ses défauts sont dissimulés avec soin au profit de ses qualités.

Mais ici rien de semblable à redouter. La forme adoptée pour le classement des différents comptes, des annotations, tout est en harmonie avec l'étiquette du volume, et l'importance réelle en fait à la fois et le charme et le prix.

M. Lecoy de la Marche est trop modeste en se réduisant au simple rôle d'un cicerone ; les cicerones comme lui sont rares, et on aime à suivre ceux qui laissent ainsi la parole « aux monuments eux-mêmes ».

Son ouvrage est divisé en six chapitres, à chacun desquels nous emprunterons une citation.

I. ÉDIFICES D'ANGERS.

Le roi René avait, à son château d'Angers, une ménagerie considérable parmi les hôtes de laquelle nous citerons « les austrusses, serf, bisches cornuez, connilz, paons,... une brebiz de Barbarie, une brebiz de Prouvence, un boucastain, un pore espy, ung cingé et une cingesse,... troys lyons, l'un nommé Daulphin, un autre Martin, deux lyonnes, ung lyepard nouvellement arrivé qui a de pension par chascun jour ung quartier de mouton,... un chamoex,

ung rat de mer, un reynart, ung duc, deux cavyaz, (peut-être une variété de petit duc, en français *chevéche*), ung butor (espèce de héron), ung hairon, ... etc...

» En passant, accordons un souvenir à Guillaume Sébille, garde des lions et léopards du roi de Sicile, qui « fut étranglé par l'un des lyepars dudit seigneur, le jour de Pasques Fleuries, environ huit heures devers le soir, III^e jour d'Avril III^e LXII, et fut enterré le landemain en l'église de Saint-Aignen d'Angiers. »

II. BATIMENTS ET DOMAINES D'ANJOU.

Au milieu des comptes de constructions, réparations, achats de toutes sortes, transcrivons la lettre d'une reine de France du XV^e siècle, qui rappelle le souvenir de cette autre reine si malheureuse, que le XVIII^e siècle fit monter sur l'échafaud.

N^o 310. — 16 juillet 1458. — Lettre de Marie d'Anjou, reine de France, aux gens des comptes d'Angers.

« De par la Roïne.

» Chiers et bien amez, nous avons sceu que beau frère le roy de Sicille a en sa maison de Rivetes, dont vous, Guillaume Bernart, avez le gouvernement des cos et poulles de grand orine, (bonne race) et quilz sont très beaux, comme avons sceu. Si vous prions bien acertes que par cest porteur nous en veillez envoyer ung coq et une pouille, avecques une autre pouille et ses poucins, et qu'il n'y ait point de faulte. Et ne laissez de ce faire pour doute de desplaire à nostre dit frère, car nous prenons la charge qu'il en sera content et joyeux. Chiers et bien amez, Nostre Seigneur soit garde de vous. Escript en nostre ville de Chinon, le XVI^e jour de juillet. Ainsi signé : Marie... de Brecy. »

III. TRAVAUX DIVERS.

N^o 420. — 28 janvier 1458. — Les gens des comptes rappellent à René l'urgence des réparations des ponts de Cê, qui coûteront de huit cents à mille livres. Ils les ont fait visiter et ont constaté une brèche considérable, produite par les glaces accumulées dans la Loire. « Cette ville en a souffert et souffrira d'iceluy costé; et ne s'en fault pas merveiller, puisque tous les pontz de au dessoubz de Gien, excepté ceulx d'Orléans et de Saumur, sont cassez ou rompuz, ou touz ou grant partie, et jusques à la mer, ou ceulx de Nantes sont comprins qui sont aussi rompuz. »

N^o 421. — 20 mars 1458. — Lettre du duc de Bretagne à Charles, comte du Maine, frère de René.

« Je promect à mon filz (lisez *mon frère*) le conte du Maine que, si tost que je seray à Nantes, je feray faire une voye au pont de Nantes, ensemble ung pont levis, en manière que les vaisseaux de mer à hune y pourront passer pour aller contremont la rivière de Loyre à Angiers ou ailleurs où bon leur semblera, en me paiant le devoir tel qu'il sera advisé. Et en tesmoing de ce, j'ay signé cette cédule a mondit filz, le XX^e jour de mars l'an mil cccc cinquante-sept. Et au bas desdites lettres est escript : le duc de Bretagne, comte de Richemont, de Montfort, seigneur de Parthenay, connestable de France. Ainsi signé :

» ARTUR. — MILET¹. »

IV. OBJETS D'ARTS.

Indépendamment des curieux documents pour l'histoire de la peinture et de la sculpture, donnés dans le chapitre spécial concernant la sépulture du roi René, les renseignements de toutes sortes abondent dans cette partie, qui comprend 72 pages.

N^o 543. — 16 décembre 1447. — « A Anequin, alemant, orfevre, le XVI^e jour dudit moys, XV florins, XI gros, II patacz, pour les choses qui s'ensuivent, c'est assavoir : pour cinq onces ung quart d'argent fin, dont a esté fait XXXII contouers (jetons) pour ledit seigneur, à la souche et à la voille, à raison de X florins, VIII gros le marc, vallent VI florins XI gros II patacz; et pour avoir gravé par deux foiz deux coings d'acier ausdits voille et souche, et pour avoir frappé iceulx comptouers IX florins; comme appert par certification dudit seigneur de Beauveau.

..... A Jehannin le Bourbonnoys, gantier, pour une bourse à mettre lesdits comptouers. II g^s. »

N^o 611. — 16 mai 1447. — « A Marguarite, femme de Jehan Augier, demourant à Beaucaire, le XVI^e jour dudit moys, la somme de sept florins, pour cheveux a faire ung rigotier (*rigotiar en provençal, sorte de résille ou de coiffure postiche*), pour Madame Blanche. »

N^o 640. — 30 août 1449. — « A Jehan d'Auvergne, cordouanier suivant la cour, le penultième jour dudit moys, LIII sols III deniers tournois, à lui deux pour XVI paires de soliers pour lesdits III paiges, pour tout le mois d'aoust, à raison de III sols III deniers la paire. »

¹ Les documents, antérieurs au XVI^e siècle, sur les ponts de Nantes, sont très-rare. La fondation du prieuré de la Madeleine en 1118, de l'aumônerie de Tous-saints en 1360, de la chapelle de Bon-Secours en 1444, sont à peu près les seules dates précises que nous connaissions. La lettre du duc Arthur III a donc un intérêt réel pour l'histoire de ce curieux faubourg de notre vieille cité bretonne.

V. MEUBLES ET USTENSILES.

Par ce temps de concours régionaux, d'expositions agricoles, horticoles, chevalines, ovines, porcines, canines, etc., voulez-vous connaître le nombre des bestiaux d'une métairie, au XV^e siècle, lisez à la page 276 l'article suivant de l'inventaire de Chanzé.

S'ensuyvent les bestes qui sont de présent à la mectayerie de la Rive.

Six bœufs tirants. — Deux mères vaches. — Deux toreaux venans à troys ans. — Deux génisses de ceste année. — Une genisse venant à deux ans. — Deux truys, dont y a une qui a cinq ans et l'autre venant à deux ans. — Deux porcs venans à deux ans. — Cinq petiz porceaulx. — Neuf brebis que masles, que fumelles.

VI. CÉRÉMONIES.

Le N^o 718 est une lettre de René, sans adresse, datée du 29 mars 1456, et destinée sans doute à Arthur de Richemont, ainsi que le fait observer, avec beaucoup de probabilité, M. A. Lecoy de la Marche. Elle a rapport à la relique du bras de saint Vincent Ferrier, possédée autrefois par le trésor de Saint-Maurice d'Angers.

« Très chier et très amé oncle et cousin, je me recommande à vous, et veuillez savoir que j'envoye présentement devers vous mon confesseur maistre Jehan Geoffroy, religieux de l'ordre des Frères Prescheurs, pour recouvrer par vostre bon moyen des reliques de monseigneur saint Vincent, lesquelles j'ay entencion, au plaisir de Dieu, colocoquer et mectre en lieu ou elles seront honorées et révérees, à la louange de Dieu et du glorieux saint docteur et confesseur. Si vous pry tant comme je puis que me veuillez donner desdites reliques, ung des principaulx ossemens, et icelles les m'envoyer par mondit confesseur, et vous me ferez ung singulier plaisir; car jay bien grand affection au corps, ainsi que plus à plain vous pourra dire mondit confesseur. Très chier et très amé oncle et cousin, s'il est chose que pour vous puisse, le me signifiant, je le feray au plaisir de Dieu, qui vous ayt en sa saincte garde. Escript en mon chastel d'Angiers, le xxix^e jour de mars. »

Combien d'autres détails charmants contenus dans ces 368 pages! Peut-être avons-nous été trop long; mais ces citations, nous l'espérons, feront apprécier, mieux que tout commentaire, la variété des documents édités avec bonheur par M. A. Lecoy de la Marche, et qui saisissent sur le fait l'intimité même de la vie artistique et civile du XV^e siècle.

S. DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO.

LE DIES IRÆ DU MEXIQUE, par Léon Séché, 2^{me} édition, 1 vol. in-18; Paris, cabinet des Juvénaliens, rue Vanneau, 40. — LES GRIFFES DU LION, par le même, 1 vol. in-18; Paris, Lachaud, place du Théâtre-Français.

M. Léon Séché est Breton. Né à Ancenis, il a fait ses études à Nantes. Il veut demeurer Breton, rester fidèle à la foi de ses pères: « Qu'aurait dit ma mère, si je lui étais revenu impie, elle qui m'avait si bien recommandé en partant de ne pas vendre le trésor de ma jeunesse, cette vieille foi bretonne qui a fait Châteaubriand? » (Préface du *Dies iræ*, p. X). Subjugué par le démon de la poésie, il composa au collège de nombreux vers, puis il partit pour Paris. Là, il s'associa d'autres poètes, jeunes comme lui, et forma avec eux, l'année dernière, une association qui prit le nom de « Pléiade du *Juvénal* ». Ce que ces messieurs veulent, c'est apporter leur concours à la grande œuvre de réformation de la France et de la société. Puissent-ils comprendre entièrement, accomplir sans hésitation la grande tâche qu'ils se sont imposée!

Les deux ouvrages que M. Séché livre au public sont les premiers-nés de sa plume. L'un a pour titre *Le Dies iræ du Mexique*. — Il comprend une série de six pièces, qui ont toutes pour objet la tentative malheureuse faite par Maximilien d'Autriche, pour rétablir l'empire éphémère d'Iturbide, expédition si tristement terminée par l'assassinat juridique du prince, et la folie de sa femme, l'impératrice Charlotte.

Le poème commence au moment où l'impératrice se décide à retourner en France pour supplier en personne Napoléon III de ne pas abandonner ceux qui ont tenté leur entreprise d'après son conseil et dans l'espoir de son constant secours. *L'insomnie de Maximilien; la Séparation; l'Entrevue de Charlotte avec Napoléon; la Mort de Maximilien; le Retour; Miramar*: tels sont les titres des différentes pièces. Depuis la guerre de 1870-71, l'auteur y a joint *le Piloni*. C'est une invective passionnée contre le maréchal Bazaine, qui fut malheureusement mêlé aux tristesses du

Mexique et aux désastres de la France. On peut, avant le jugement définitif que prononceront sur l'homme de guerre ses vieux compagnons d'armes, excuser chez un poète, dont les intentions sont droites et pures, bien des paroles qu'on n'a pu tolérer chez un dictateur.

Il était difficile de trouver un sujet plus capable que celui-ci d'émouvoir le cœur d'un poète et de lui inspirer des chants pleins, tantôt de tendresse et tantôt d'énergie. Une généreuse indignation, une sensibilité profonde, une imagination vive et féconde se font plus d'une fois remarquer dans ces vers, dont la facture est souvent élégante et facile, trop facile peut-être.

Le second recueil, *Les Griffes du lion*, contient plusieurs pièces détachées; — celles-ci, qui sont dédiées à différents personnages, Victor Hugo et M. de Laprade, Théodore de Banville et M^{me} la comtesse de la Ferronnays, offrent, les unes à côté des autres, des contrastes souvent étranges. La note religieuse et vraiment patriotique y domine habituellement; mais parfois elle est étouffée sous des accents qu'on s'étonne à bon droit d'entendre. Pourquoi protester contre la mort de Rossel, et contre les exécutions de communards ordonnées par les conseils de guerre? Sans doute, le cœur du poète s'est ému en présence d'un jeune homme intelligent et brave tombant sous les balles; mais la pitié qu'excite ce spectacle ne doit pas toute seule occuper l'âme. Au-dessus du cadavre du condamné plane l'image de la justice éternelle; la voix de la patrie se fait entendre, réclamant ses fils immolés à l'orgueil de leur frère rebelle, et l'écho répète la sentence divine: « Celui qui a frappé de l'épée périra par l'épée... »

Nous avons signalé tout d'abord ces erreurs, parce qu'il faut commencer par blâmer, pour louer ensuite plus à son aise; mais elles ne feront pas oublier l'élan, l'énergie, l'inspiration vraiment poétique, avec lesquels sont célébrées ailleurs les causes les plus nobles et les plus saintes. Qu'il nous suffise, pour nous faire comprendre, de citer ces quelques vers, pris dans *le Clocher natal*:

Forts du Dieu des Bourbons, à la voix des Lescure,
Des Bonchamp, des Charette et des Cathelineau,

Ils marchent devant eux prêts à toute aventure,
Car leurs yeux sont au ciel, et la foi leur assure
Qu'un ange est avec eux qui porte leur drapeau.
Ils ne se trompaient pas, tes fils, ô ma Vendée!
Oui, c'est le Dieu sauveur qui t'avait fécondée,
Et que, soir et matin, résignés à leur sort,
Tu leur faisais prier jusqu'au seuil de la mort.
C'est lui qui les menait au pas de la victoire,
Et, couchés sur un lit de mitraille et de gloire,
Les voyait expirer en demandant pardon
Pour leurs fiers ennemis oubliés en prison.

Citons également cette stance qui termine la pièce intitulée: *Au tombeau de mon fils*, souvenir aussi touchant que chrétien d'une tristesse navrante, de la mort du premier enfant du poète, né, loin de son père, pendant le siège de Paris, mort, quelques mois après, loin de sa mère, malade elle-même.

... Prends à ta pauvre mère, en écartant son voile,
Le baiser de la mort qui te fut refusé;

Dis-lui que rien n'est beau, (si l'on peut trouver belle
La mort d'un premier-né), qu'il n'est penser plus doux,
Pour toute âme qui croit à la vie éternelle,
Que d'avoir un enfant qui prie au ciel pour vous.

Que M. Séché se corrige des défauts littéraires que présentent ses œuvres, défauts d'une jeunesse à la verve trop abondante, au style trop négligé; que son attention soit plus grande, son travail plus opiniâtre, qu'il soit sévère pour ses productions et retranche sans pitié les vers trop faibles ou imparfaits; que ses pensées soient toujours nettes, ses images toujours claires; que parfois il fasse taire la voix de la sensibilité pour écouter celle de l'impartiale justice, et son nom sera remarqué. Les qualités vraiment poétiques qui le distinguent se dégageront de plus en plus; l'inspiration, en s'épurant, deviendra plus puissante; le cœur, rencontrant la note vraie, fera vibrer les autres cœurs, et le vers atteindra la perfection, en même temps que le style sera plein de chaleur. Bien des strophes de ces premiers poèmes nous donnent le droit de

l'espérer avec confiance. Profondément chrétien, véritablement Français, il retrouvera toujours ce souffle qui remplit sa pièce des Bretons à Paris, par laquelle devrait se terminer le volume des *Griffes du lion*.

LOUIS DE KERJEAN.

SONNETS CAPRICIEUX, par J. Aufran, de l'Académie française. — Un beau vol. gr. in-8°, titre rouge et noir. Paris, Michel Lévy.

Nous le savons, l'auteur et l'éditeur de ce recueil ont beaucoup hésité à le produire, au milieu des jours troublés que nous traversons. Finalement, ils ont eu du courage, et ils ont lancé leur barque à la mer, malgré l'aspect sinistre du ciel et la tumultueuse agitation des flots. *Audentes fortuna juvat* : ils seront, je l'espère, récompensés de leur bonne action, car c'en est une : — « Hélas ! a dit Joubert, ce sont les livres qui nous donnent nos plus grands plaisirs, et les hommes qui nous causent nos plus grandes douleurs. Quelquefois même les pensées consolent des choses, et les livres consolent des hommes. »

A ce titre, celui que nous présentons à nos lecteurs pouvait-il s'offrir à nous avec plus d'à-propos ? Qu'on le mette donc sur la table de travail ou sur la table de salon, et que, de temps en temps, on en lise une page, comme, en se promenant à travers un jardin, l'on se penche, par-ci par-là, sur un œillet, un lys ou une touffe d'héliotrope, pour en savourer une seconde le délicieux arôme.

J'estime que La Fontaine, à qui les longs ouvrages faisaient si grand peur, eût fort goûté les *Sonnets capricieux*, livre qui recommence, pour ainsi dire, et qui finit à chaque feuillet. Montaigne, j'imagine, l'eût volontiers placé dans sa *librairie*, parmi les auteurs de choix où son caprice aimait à butiner : « Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pièces descousues. » Quant au sévère Boileau, je serais bien

surpris si l'invocation suivante n'avait pas emporté son applaudissement et son plein suffrage :

Je t'invoque, Sonnet ! Fi du poème énorme
Qui, de ses douze chants, assomme l'auditeur !
Sur le ton solennel que tout autre l'endorme,
Toi, tu n'as pas le temps d'assoupir un lecteur.

J'aime ton pas léger, j'aime ta mince forme ;
Ayant si peu de corps, tu n'as pas de lenteur.
On fait un lourd fagot avec le bois d'un orme,
Avec un brin de rose on fait une senteur !

Va donc, cours et reviens, demande à l'hirondelle
Cet essor qui franchit tout le ciel d'un coup d'aile ;
Au fier cheval de Job emprunte son galop.

Sois l'éclair, le rayon, le regard, le sourire ;
Sonnet ! fais, en un mot, que l'on ne puisse dire :
« Quatorze vers, c'est encor trop ! »

En général expérimenté, le poète a eu le soin de diviser son imposante armée de sonnets en plusieurs régiments ; et de la sorte il a fait un corps bien organisé de cet ensemble, qui sans cela, n'eût offert qu'une masse irrégulière et confuse. Chaque soldat s'avance sous l'ordre d'un chef, et marche à côté de camarades qui lui ressemblent par quelque point : la figure, l'allure ou le costume. Voici le dénombrement de ces diverses cohortes : I. *Lettres et arts*. — II. *Morale et philosophie*. — III. *Portraits et caractères*. — IV. *Choses du passé*. — V. *Salons et boudoirs*. — VI. *Histoires et contes*. — VII. *Promenades et voyages*. — VIII. *Pages intimes*. — IX. *Profils et trois quarts*. — X. *Choses du temps*. — XI. *Javelots et javelines*. — XII. *Cyprès et scabieuses*.

Cette énumération suffit déjà pour faire voir que le poète a su prendre tous les tons, « passer du grave au doux, du plaisant au sévère. » Il a voulu faire et il a fait « un livre où le lecteur trouve, en le feuilletant d'un doigt paresseux, ici une pensée, là une image, plus loin un caractère, une larme sur le verso, sur le recto un sourire. »

Feuilletons-le donc ensemble quelques instants, et montrons — les preuves en abondent — l'habileté de M. Joseph Autran dans « le grand art » dont parle Joubert, — que l'on ne saurait jamais trop citer — l'art « de savoir darder sa pensée et l'enfoncer dans l'attention. »

Et d'abord, un sonnet revient de droit à la *Revue de Bretagne*, celui où sourit la figure de l'inimitable châtelaine des Rochers.

SÉVIGNÉ.

Marquise aux blonds cheveux, j'adore ton volume :
Ton siècle, à chaque page, y revit tout entier.
Dans ce livre sans art, ou plutôt sans métier,
L'étincelle de vie à tout propos s'allume.

Ouvrier de l'airain, forge sur ton enclume !
Phidias, prends le marbre et taille ce quartier !
Rien ne vaut pour la gloire un morceau de papier
Sur lequel a couru quelque légère plume.

De ces enchantements vous eûtes le secret,
Marquise aux blonds cheveux, marquise au fin sourire !
Vous preniez tout au vol et fixiez tout d'un trait.

Pour évoquer un monde, il suffit de vous lire :
Tel nom resté fameux, sans vous qui le saurait ?
Pour le rendre immortel, vous n'eûtes qu'à l'écrire.

Plaçons ici, comme antithèse, le médaillon d'un poète contemporain, que la *Revue* apprécia jadis à sa juste valeur, de ce faux bon-homme que M. Eugène Pelletan avait si bien défini *une étoile filante*.

SIC TRANSIT. . .

Il fut l'ivresse, il fut l'idole
D'une jeunesse au cœur malsain.
Tout avocat, tout médecin
L'a chanté jadis à l'École.

Avec le bouchon qui s'envole,
Ses vers s'en allaient par essaim.
Vingt ans cette muse frivole
Sonna son coupable tocsin.

O gloire ! ô néant ! ô délire !
Où va le parchemin léger
Du vieux volume qu'on déchire ?

Le temps finit par tout venger...
Quelqu'un de vous peut-il me dire
Ce qu'est devenu Béranger ?

Nos récents malheurs ont inspiré à M. Autran beaucoup de sonnets, tous frappés au bon coin, ceux-ci satiriques et mordants, comme *Goëthe*, *les Éclaireurs de Guillaume*, *A une Pendule*, *les Télégrammes d'un roi* ; ceux-là élégiaques et trempés de larmes, comme *Ténèbres, 1871*, *le Nom de la France*, et bien d'autres. Forcé de nous borner, nous en choisissons deux qui ne nous semblent point dépourvus de saveur. Écoutez ce *Monologue* :

Le drame est fini, la farce est jouée,
Toute fête, hélas ! dure peu de temps.
La mienne, du moins, a duré vingt ans,
Et n'a pas toujours été bafouée.

J'apprends que la fin n'en est pas louée :
Toujours des ingrats et des mécontents !
J'aurais dû, dit-on, par une trouée,
Dégager mon aigle et mes combattants.

C'est pourtant bien vrai. Je pouvais sans doute
Par un beau trépas sauver ma déroute,
En homme d'Arcole et de Marengo.

Noblement versé, notre sang nous lave ;
Et, finalement, cette mort d'un brave
Eût bien étonné le poète Hugo !

D'un brave à un autre brave la transition est toute naturelle.

LA VICTOIRE IMPROVISÉE.

Quand on a plaidé de mauvaises causes,
Quand on a, vingt ans, appris les secrets
De la politique, en des cabarets
Dont on tient parfois les deux portes closes ;

Quand on a noyé les soucis moroses
Dans les flots mousseux du champagne frais ;

Quand on sait parler en prenant des poses,
Avant les repas, et surtout après ;

En sortant un jour d'une obscure salle
Où l'on a joué sur un marbre sale,
On croit posséder le don des Carnots ;

Et l'on ose alors, pour sa renommée,
Expérimenter sur les corps d'armée
Le talent qu'on a sur les dominos !

Mais laissons là l'illustre Rabagas ; sortons de la tabagie pour respirer un air plus salubre, l'air des sereines hauteurs. Voici des accents qui feront tressaillir tout cœur vraiment patriote :

LE NOM DE LA FRANCE.

Lorsque nous disions France ! autrefois c'était dire
Tout ce qu'un mot humain révèle de grandeur.
La terre n'avait pas de plus haute splendeur ;
La gloire n'avait pas de plus divin sourire.

Ce seul mot exprimait la douceur et l'empire,
L'héroïsme fidèle et la sublime ardeur,
Et l'éclair de l'épée et l'accent de la lyre,
Tout le rayonnement du génie et du cœur.

Que les temps sont changés ! lorsque nous disons France,
C'est dire maintenant : défaite, affronts, souffrance.
L'éclipse de ce nom étonne l'univers.

Il brille, cependant, même à travers ses voiles,
Comme un pâle soleil, caché par les hivers,
Jette encor plus d'éclat que toutes les étoiles !

Je m'aperçois, mais trop tard, que je n'ai guère emprunté mes citations qu'aux choses du présent. Qui ne se l'expliquerait ? Je laisse donc au lecteur le plaisir de poursuivre lui-même cette charmante picorée, et il conviendra bien vite, avec notre poète, que « le sonnet est un des genres qui se prêtent le mieux à tous les mouvements, à toutes les exigences de la pensée. Le sonnet peut tout contenir, un atome si vous voulez, l'infini si cela vous convient. Un soleil s'y meut aussi facilement qu'un moucheron. »

Nous appuyant une troisième fois de l'autorité de Joubert, nous

dirons, en manière de conclusion, à propos de cette nouvelle œuvre de la plume à qui nous devons la *Fille d'Eschyle*, les *Poèmes de la Mer* et la *Vie rurale*, « ce qui est exquis vaut mieux que ce qui est ample. »

ÉMILE GRIMAUD.

POÈMES CIVIQUES, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.
Un bel in-8°, de 404 p. — Paris, librairie académique Didier.

Nous ne voulons pas, aujourd'hui, rendre compte de ce recueil, un des plus remarquables, sans contredit, que notre temps ait vu paraître. La *Revue* en parlera le mois prochain à ses lecteurs. Nous venons seulement leur annoncer qu'il est en vente depuis quinze jours, persuadés que tous ceux qui aiment les nobles et généreux sentiments exprimés en vers admirables, n'attendront pas notre appréciation pour se procurer les *Poèmes civiques*.

QUATRIÈME PÈLERINAGE VENDÉEN A NOTRE-DAME DE LOURDES.
— 26-27 mai 1873. — Deuxième lettre d'un pèlerin. — Pet. in-18, 52 p.
— Luçon, Bideaux et Antigny. — Franco par la poste, 25 c.

Le pèlerin, c'est M. l'abbé J. Gagnet, directeur du grand séminaire de Luçon, que nous ne saurions trop louer d'avoir pris la plume une seconde fois en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes ; car son récit est parfait de tous points. « J'ai revu, dit-il, avec une joie nouvelle, ce que j'avais vu une première fois, ce qu'on voudrait voir toujours ; j'ai revu Lourdes, petite et insignifiante cité parmi les cités de la France, mais qui pourtant, désormais, est loin d'en être la dernière ; Lourdes qui est devenue chez nous, comme Bethléem au pays de Juda, une ville célèbre entre toutes les autres, à cause des mystères d'amour qui s'y sont accomplis. »

Tous les Vendéens voudront savourer cette pieuse et suave relation.

E. G.

CHRONIQUE

SOMMAIRE. — Les titres de M. Jules de la Gournerie à l'Académie des Sciences. — Trois morts subites : — M. le docteur Guépin. — M. l'abbé Jubineau. — M. Prosper Proux.

Nous avons annoncé, dans notre dernière chronique, que notre compatriote, M. Jules de la Gournerie, venait d'être élu membre de l'Académie des Sciences, par 44 voix sur 61 votants. Il avait été présenté le premier, à l'unanimité, sur six candidats, par la Commission chargée d'apprécier les titres de chacun.

Au nombre des titres scientifiques de M. de la Gournerie, nous remarquons :

1^o Un *Traité de perspective*, contenant notamment une méthode nouvelle pour l'établissement, difficile jusqu'ici, des vues obliques. Cette méthode est aujourd'hui suivie à l'École des beaux-arts. Les idées neuves émises par M. de la Gournerie sur la perspective, ont été particulièrement louées par M. Babinet.

2^o Un *Traité de géométrie descriptive*, qu'ont cité avec éloge MM. Chasles, Poncelet, Bertrand, Liouville, et dans lequel se trouve un grand nombre de propositions et de considérations nouvelles. M. Bour signale spécialement les théorèmes sur les propriétés des génératrices singulières comme *ayant été découverts* par l'auteur. « Il ne semble pas, ajoute-t-il, que ces faits curieux au plus haut degré aient attiré, autant qu'ils le méritaient, l'attention des géomètres ¹. »

Nous ne pouvons oublier, enfin, un certain nombre de *Mémoires* sur des questions de géométrie dont les théories ont été exposées par M. Chasles dans son *Rapport sur les progrès de la géométrie* (pp. 235-239) et indiquées par M. Bertrand, dans son *Rapport sur les progrès des sciences mathématiques* (p. 25). Plusieurs savants étrangers, M. Cayley, entre autres, en Angleterre ², MM. Pücker et de Hunyady en Allemagne,

¹ *Mémoire sur la déformation des surfaces*, p. 42.

² Ce sont surtout les *Recherches sur les surfaces réglées tétraédrales symétriques* qui ont attiré l'attention de M. Cayley. Il en fit le sujet de notes qui sont, à la fois, dit M. Bertrand, « un ornement pour le livre, et pour notre savant compatriote, le témoignage, non moins précieux que dignement mérité, de l'estime particulière du savant géomètre anglais. »

M. Sophus Lie, en Norwège, ont cité avec éloge quelques-uns de ces *Mémoires*. « Occupé que je suis de préparer un traité sur les complexes du deuxième degré, écrivait M. Pücker dans les *Annali di matematica* de Milan, j'en ai été détourné un moment par le beau travail publié récemment par M. de la Gournerie sur les surfaces réglées. »

Comme ingénieur, M. de la Gournerie, publia à Nantes, dès 1840, une brochure sur la *Nécessité d'un bassin à flot à Saint-Nazaire*, et il lui était réservé, quelques années après, d'arrêter, avec notre éminent compatriote, M. Jégou d'Herbeline, les plans du bassin, puis d'en suivre l'exécution, en qualité d'ingénieur ordinaire. Lorsqu'il quitta Saint-Nazaire, en décembre 1849, le bassin était en partie creusé et les fondations de la moitié des quais étaient faites.

Vers la même époque, de 1846 à 1848, M. de la Gournerie construisait la jetée du Croisic, de 860 mètres de longueur, et parvenait à extraire les roches sous-marines qui obstruaient l'entrée du port. Pour opérer cette extraction, il avait fait construire un bateau destiné à être échoué sur le lieu du travail, avec cloche ou chambre intérieure qui permit aux ouvriers de prendre la roche à découvert et d'y creuser des trous de mine. Le vide était fait dans cette chambre par la compression de l'air, à l'aide d'une machine à vapeur. Le *Mémoire* que M. de la Gournerie publia à cette occasion fut, par décision de l'Académie, et sur le rapport du général Morin, inséré dans le *Recueil des savants étrangers*. Une médaille d'or lui fut votée, en outre, par les ingénieurs souscripteurs des *Annales des ponts et chaussées*.

Une seconde médaille d'or lui fut également votée, en 1851, par les mêmes ingénieurs, pour un mémoire intitulé : *Considérations géométriques sur les arches biaises*.

Décoré en 1848, M. Jules de la Gournerie a été nommé officier de la Légion d'honneur en 1869. Il est actuellement inspecteur-général des ponts et chaussées.

— Depuis notre dernière livraison, la mort a frappé parmi nous — et toujours subitement — trois personnages bien différents : un docteur, un prêtre, un poète.

Au premier nous ne consacrerons que quelques lignes : le docteur Ange Guépin, préfet de 1848 et de 1870, auteur d'une *Histoire de Nantes* (1832), avait vécu en libre-penseur. On a cru bien interpréter ses intentions en le faisant enterrer civilement. Nous osons croire que, s'il avait eu le temps de se reconnaître, M. Guépin n'eût pas repoussé les secours de la religion. Nantes a vu ce spectacle scandaleux d'un cadavre exploité pour une manifestation solidaire. Détournons la tête, et passons.

L'affluence était nombreuse et profondément recueillie qui conduisait, le 19 juin, à sa dernière demeure M. l'abbé Jubineau, ancien supérieur du petit séminaire de Nantes, chanoine honoraire, supérieur des missionnaires de l'Immaculée-Conception, et directeur de la *Semaine religieuse* du diocèse. Frappé soudainement, au moment où il venait de régler les derniers préparatifs du pèlerinage nantais à Paray-le-Monial, où il devait porter la parole, M. l'abbé Paul Jubineau était admirable de zèle, malgré ses soixante-douze ans. Sa vie a été pleine d'œuvres et de travaux, et le diocèse regrettera longtemps sa science, son ardeur apostolique et ses vertus.

Quant au poète dont nous avons à déplorer la perte, il avait été deux fois notre collaborateur, en 1865, et l'on n'aura certainement pas oublié *Ar Fubuen* (le Moustique), et *Ar C'hogrhaden hag ar Verienen* (la Cigale et la Fourmi), deux morceaux ravissants, comme M. Prosper Proux en a tant composés. « C'est, m'écrivait un de ses amis, un aimable et excellent homme, un poète original et bien aimé des Bretons que nous venons de perdre. »

Il était né à Poullaouen, dans le Finistère, non loin de Carhaix. Il reçut une solide instruction au collège de Saint-Pol-de-Léon, et dans les lycées de Saint-Brieuc et de Lorient; mais, orphelin de bonne heure, son goût des aventures le fit voyager deux ou trois ans. Il s'engagea ensuite dans les chasseurs à cheval, où il resta quatre années. Revenu au pays, il se maria, et fut percepteur pendant vingt ans, d'abord à Guerlesquin, puis à Saint-Renan, près de Brest. S'étant démis de ses fonctions, il s'occupa d'affaires commerciales jusqu'à sa mort, arrivée le 11 mai dernier, à Morlaix. « Il était auprès de sa fenêtre, sous laquelle passait une procession de jeunes communiantes, dont les fraîches voix montaient jusqu'à lui en douces et suaves mélodies. Tandis que la théorie sainte, avec ses blanches bannières, gravissait le chemin qui conduit à l'église, il a porté une dernière fois les yeux sur cette belle nature qu'il aimait en poète et qu'il a chantée dans ses vers harmonieux. Son dernier regard a passé sur les arbres de la vallée, couverts de feuilles nouvelles, et il s'est perdu dans le ciel ¹. »

De tout temps, Prosper Proux eut un goût très-vif pour la poésie bretonne, goût du reste parfaitement justifié par son imagination des plus actives et une étonnante facilité de travail. Jeune homme, il fit beaucoup de chansons, et de très-jolies, qui n'ayant malheureusement pas été imprimées, ont presque toutes disparu.

Il a publié deux recueils : *Kanaouennou grêt gant ur C'hernevot* —

¹ Prosper Proux. Article nécrologique de l'*Écho de Morlaix*.

Chansons faites par un Cornouaillais — (Saint-Brieuc, Prud'homme, 1838); introuvable aujourd'hui; et *Bombard Kerne* — la Bombarde de Cornouaille — (Le Goffic, Guingamp, 1866). Quelques autres pièces manuscrites circulent parmi les amateurs.

« C'était, nous écrit on encore, un garçon de cœur, un parfait honnête homme, incapable de méchanceté et de haine, d'une verve intarissable, un vrai boute en train, et la tristesse, la mélancolie, la mauvaise humeur fuyaient partout où il arrivait. »

Mais je n'ai point à refaire ce qui a été déjà si bien fait ici même par un juge des plus compétents. Que le lecteur cherche donc dans sa collection la livraison de janvier 1868. Il y trouvera un très-bel article intitulé : *Trois bonnes récoltes*, où, en quelques pages, écrites de main d'ouvrier, M. de la Villemarqué apprécie l'œuvre et le talent de M. Prosper Proux, qui a été, depuis quarante ans, comme le dit bien l'*Écho de Morlaix*, un des poètes les plus populaires de la Bretagne; ses chansons et ses sônes sont chantés dans les cabanes des paysans, sur les chemins des pardons, au milieu des champs et des bois.

Un de ses confrères, M. F.-M. Luzel, n'a pu se taire devant cette tombe prématurément ouverte, et, de même qu'il avait chanté la mort de Brizeux, le *barde de la Petite-Bretagne*, dans une élégie dont la *Revue* avait eu la primeur, de même il a élevé la voix pour chanter celle du *barde de Cornouaille*. Ecoutez la fin de sa touchante inspiration, publiée par l'*Écho de Morlaix* :

Ah! quel malheur, Bretons! — le voilà mort le roi des Bardes! — Prosper Proux, le joyeux chanteur, — qui faisait rire tout le monde!

Le Barde chéri qui a composé — les jolies chansons que l'on entend — chanter de tous côtés dans le pays, — il a été fauché par la Mort!

Ah! faucheur aveugle et dénaturé, — tu sèmes de la douleur outre mesure; — pourquoi frapper ainsi, au milieu de nous, — le Barde qui faisait les délices de tous les Bretons?

Hélas! qui consolera désormais — le pauvre opprimé dans ce monde? — Car rien ne vaut une chanson — pour le cœur du malheureux.

Adieu, cher Barde, mon ami, — que j'aimais du fond du cœur! — Ici-bas, tout tourne mal, — et tu es mieux dans une autre Bretagne;

Au pays où tout va mieux, — où il n'y a ni mal, ni guerre, — ni trahison, ni haine, — ni peine, ni maladie, ni vicillesse.

Assis sur leurs sièges, — les Bardes écoutent tes chansons, — les vieux Bardes aux chants si doux, — qui parlaient aussi le breton.

Brizeux, le Barde aux cheveux blancs, — le maître des chants, le maître de la lyre, — s'est levé pour te recevoir, — et il a dit aux autres :

— « Prosper Proux, un Barde de choix ! — Il n'y avait pas de meilleur fils en Bretagne. — Comme moi il a aimé son pays, — et il l'a chanté jusqu'à la mort ! »

Et alors les vieux Bardes ont dit : — « Notre bénédiction sur toi, confrère ! — Chante-nous quelques-unes de tes chansons, — dans la langue de Breiz, et de tes *gwerziou*. »

Et il chanta les *Adieux* et le *Retour* — du soldat breton dans son pays. — Si j'étais Barde, la *Voix des cloches*, — et même la chanson du *Merc'hetaer* !

Et bien d'autres encore... Et de rire, — en entendant les jolies chansons du Barde. — Et à chaque fois, ils lui disaient : « La jolie chanson ! — Chantez toujours ; encore une petite !... »

O aimable chanteur, ô Barde bien-aimé, — bien que ton corps soit en terre, — ton nom jamais ne périra, — et toujours les Bretons chanteront

Tes jolies chansons et tes *gwerziou*, — sur les chemins, dans les *pardons*. — Et la *Bombarde de Cornouaille* sera vantée — aussi longtemps qu'il existera un Breton sur la terre.

Tu es parti comme un vrai poète, — au milieu des fleurs et du chant des oiseaux : — tu nous a quittés, — sujet de deuil pour nous : — mais tu vis encore... Au revoir !

Nous exprimons, en terminant, le vœu que toutes les perles que Prosper Proux semait sans compter sur son chemin, soient bientôt recueillies en un seul écrin, et nous ne craignons pas de dire que ce sera là un des livres les plus charmants de notre littérature bretonne.

LOUIS DE KERJEAN.

— Un pèlerinage, présidé par M^r Nouvel, évêque de Quimper et de Léon, a eu lieu, le 25 mai, au sanctuaire vénéré de Notre-Dame du Folgoët :

« Quel beau, quel grand, quel sublime spectacle ! s'écrie l'*Océan*. Quarante mille fronts s'inclinaient à la fois sous la bénédiction de cet homme d'un autre âge, de ce prélat en froc de moine, dont le seul aspect est une homélie vivante en l'honneur de l'humilité, de la pénitence et du détachement des choses de la terre.

» Non ! la foi n'est pas morte dans cette fidèle Bretagne. Les âmes, comme le sol, y sont faites de granit ; les menaces, les séductions, la persécution même ne la détruiront pas ; elle ne mentira jamais à sa noble devise : « *Potius mori quam fœdari*, » plutôt la mort que la souillure de l'apostasie ! »

— Nous examinerons prochainement les œuvres exposées par nos compatriotes au Salon des Champs-Élysées. Deux d'entre eux y ont obtenu des récompenses : M. Luc-Olivier Merson, une première médaille, pour son tableau de *la Vision*, et M. Lansyer (de l'île de Rouin, Vendée), pour ses deux marines.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE ET VENDEENNE

ALMANACH DES ADRESSES DE SAINT-BRIEUC. 1873. In-8°, 48 p. — Saint-Brieuc, imp. Guyon Le Pouliguen.

ANNUAIRE DE L'ARRONDISSEMENT ET DES BAINS DE MER DE SAINT-MALO. Année 1873. In-16, 365 p. — Saint-Malo, imp. et lib. Renault.

ANNUAIRE STATISTIQUE, HISTORIQUE ET ADMINISTRATIF DU DÉPARTEMENT DU MORRHAN; par Alfred Lallemant, juge de paix à Vannes. 1873. 20^e année. In-18, 319 p. — Vannes, imp. et lib. Galles..... 1 fr. 25

APPARITION DE HUÉRHHES GLORIUS VARI ER GROH A LOURDES, ér blai 1858. In-18, 88 p. — Vannes, imp. et lib. Galles.

BAIE DE QUIBERON. Ostréiculture dans la rivière de Crach, ou Trinité-sur-Mer; par Féry d'Esclands, conseiller référendaire à la Cour des Comptes. In-8°, 19 p. avec fig. — Paris, imp. Martinet. (*Extrait du Bulletin de la Société d'acclimatation*.)

BULLETIN ET MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE. Tome 8, In-8°, 554 p. — Rennes, imp. Catel et Cie.

EPHÉMÉRIDES astronomiques et annuaire des marées pour l'année 1874, etc. destinées aux capitaines de navires et rédigées par Dubois, ancien officier de Marine, 4^e année, in-12, 424 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Prud'homme.

EPHÉMÉRIDES MARITIMES à l'usage des marins du Commerce et des candidats aux grades de capitaine au long cours et de maître au cabotage, pour l'année 1873. Rédigées d'après l'autorisation et avec les tables de F. J. Dubus; par Bellanger, professeur d'hydrographie. In-8°, 416 p. — Saint-Brieuc, imp. et lib. Guyon..... 1 50

EPILOGUE A L'ART CHRÉTIEN, par M. A. F. Rio. Compte rendu, par Charles de Gaulle. In-8°, 38 p. — Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud.

(Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.)

ÉPÎTRES, SATIRES, ÉPIGRAMMES; par Ch. B. In-12, 27 p. — Brest, imp. Gadreau..... » 50

ETRENNES MORBIHANNaises pour l'année 1873. In-8°, 60 p. — Vannes, imp. de Lamazelle; lib. Lafolye.

HEURIQU AR C'HRISTEN MAD E LEAC'H MA CAVER, etc. Cresked a gals gant actou, pedennou ha kenteliou divar meur a levr. In-18, 360 p. — Brest, imp. et lib. Lefournier; Quimper, lib. Salaun.

KLENVED AR FRANS HAG HE REMED. In-16, 30 p. — Morlaix, imp. et lib. Haslé.

LIVRE (LE) DORÉ DE L'HÔTEL DE VILLE DE NANTES, avec les armoiries et les jetons des maires; par Alexandre Perthuis et S. de la Nicollière-Teijeiro. Tome I. Grand in-8°, 468 p. et 14 pl. — Nantes, imp. Grinsard.

MANUEL des pèlerins de la ville et du diocèse de Nantes à Notre-Dame de Lourdes. In-18, 36 p. — Nantes, imp. Grinsard..... » 40

MIS-ITRON-VARIA ar rozera per Mis Mari var bemzec mister ar rozera In-18, 277 pp. et vign. — Landerneau, imp. Desmoulins; Quimper, lib. de Kerangal.

NOUVELLE MÉTHODE pour apprendre le latin en peu de temps; par P. Leroy, professeur à Nantes. In-32, 42 pp. — Nantes, imp. veuve Melinet.

PÊCHE D'IRLANDE. Notice sur la morue paimpolaise; par un armateur de Paimpol (Auguste Méléart). In-8°, 8 pp. — Paimpol, imp. et lib. Morin.

PILOTE DES CÔTES OUEST DE FRANCE; par A. Bouquet de la Grye, ingénieur hydrographe de la marine. Tome 2, partie comprise entre la Moire et la Bidassoa. In-8°, 407 pp. — Paris, lib. Challamel; Nantes, lib. Veloppé.

QUATRIÈME PÉLERINAGE VENDÉEN A N.-D. DE LOURDES. — 26-29 mai 1873. Deuxième lettre d'un pèlerin. — Pet. in-18, 52 pp. — Luçon, Bideaux et Antigny. Franco par la poste..... » 25 c.

RAPPEL (LE) DU ROI et Chants patriotiques. In-8°, 16 p. — Nantes, Libaros..... » 25 c.

RAPPORT sur le commerce et l'industrie de la Loire-Inférieure; par Édouard Normand, conseiller général. In-8°, 50 p. — Nantes, imp. Mangin et Giraud.

RECHERCHES historiques dans les archives départementales, communales et hospitalières du Morbihan; par L. Rosenzweig, architecte. — Archives hospitalières. In-18, 64 pp. — Vannes, imp. Galles.

ROMAINS ET VÉNÈTES. Traditions et légendes; par L. Nicolazo de Barmon, officier supérieur de la marine. In-8°, 40 pp. et 3 pl. — Nantes, imp. Vincent Forest et Émile Grimaud.

SOUVENIRS DU MOIS DE MARIE DE 1872. Conférences du R. P. Vallée, des frères prêcheurs dominicains, dans la paroisse Saint Malo de Dinan. In-12, 65 pp. — Dinan, imp. et lib. Bazouge.

TYPES RÉVOLUTIONNAIRES. Études sur Fouché et sur le communisme dans la pratique en 1793; par le comte de Martel, ancien préfet. In-18 Jésus, 793 pp. — Rennes, imp. Oberthur et fils; Paris, lib. Lachaud.... 5 fr.

UNE VISITE CHEZ LES TRAPPISTES. Notice sur l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Trappe de Meilleray, près de Châteaubriant (Loire-Inférieure); par Félix Benoist, 4^e édition, in-18, 52 pp. et vignettes. — Nantes, imp. Grinsard.

VIE DE M^{rs} RENÉ-NICOLAS SERGENT, évêque de Quimper et de Léon, assistant au trône pontifical; par l'abbé Joseph-Marie Téphaney, chanoine honoraire de Quimper. In-8°, 353 pp. — Quimper, imp. et lib. de Kerangal.

VIE ET PROPHÉTIES DE M. SOUFFRANT, ancien curé de Maumusson. In-12, 126 pp. — Nantes, imp. Bourgeois.

TABLE GÉNÉRALE DU TOME TRENTE-TROISIÈME

ANNÉE 1873. — PREMIER SEMESTRE.

JANVIER.

Deux pèlerinages : Notre-Dame des Ermites, Notre-Dame de la Salette, par M. Hippolyte Le Gouvello.....	5
L'Éducation libérale, par M. Edmond Biré.....	28
Un Guide de l'Art chrétien (fin), par M. l'abbé P. Gaborit.....	34
Les Grands Hommes du jour, par M. Eugène de la Gournerie.....	46
Le Déclassé, nouvelle (suite), par M ^{me} Blanche de Rosarnoux....	56
Poésie. — Épilogue pour un volume de satires, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.....	66
Notices et comptes rendus. — Saint Louis et Alfonso de Poitiers, de M. Boutaric, par Dom François Plainc. — Le Fils du garde-chasse, de M. Émile Grimaud; Puitesson, souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée, de M. l'abbé du Tressay, par M. Hippolyte Le Gouvello.....	72
Chronique. — L'Exposition de Nantes (suite), par M. Louis de Kerjean.....	80
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	88

FÉVRIER.

Le Problème de l'homme, par Modestus.....	89
Lettres inédites de M ^{me} Swetchine.....	98
Les Derniers Caraïbes, par M. Léon Blévec.....	107
Lord Brougham, par M. Lucien D.....	116
Le Déclassé, nouvelle (suite), par M ^{me} Blanche de Rosarnoux....	124
Galerie des poètes bretons. — Emile Langlois, par M. Adolphe Orain.....	132
Notices et comptes rendus. — Lourdes depuis 1858, de M. Eugène de la Gournerie, par M. le Vic Edouard Sioéhan de Kersabiec. — Discours et conférences sur l'éducation, du R. P. Captier, par M. A. de la Breure. — M. P.-C.-P. Duval.....	150

TOME XXXIII (III DE LA 4^e SÉRIE.)

Chronique. — L'Exposition de Nantes (suite), par M. Louis de Kerjean.....	158
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	168

MARS.

Mœurs et usages des anciens Bretons, d'après les bardes du VI ^e siècle, par M. Arthur de la Borderie.....	169
Le Problème de l'homme (fin), par Modestus.....	198
Le Passé et le Présent, par M. Eugène de la Gournerie.....	209
Poésie. — La Peste d'Elliant, par M. Emile Grimaud.....	218
Le Déclassé, nouvelle (suite), par M ^{me} Blanche de Rosarnoux.....	221
Notices et comptes rendus. — Aigle et Colombe, de M ^{lle} Zénaïde Fleuriot, par M. le V ^{ic} Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Essai sur l'origine des armoiries féodales, de M. Anatole de Barthélemy, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro.....	231
L'Art ancien à l'Exposition de Nantes, par M. Charles Marionneau.....	234
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	248

AVRIL.

Le Passé et le Présent (fin), par M. Eugène de la Gournerie.....	249
Poésie. — Ce gueux de Tacite, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.....	274
Positivisme et philologie. — M. Littré et son dictionnaire de la langue française, par M. Lucien Dubois.....	287
Fontaines et Chênes druidiques dans les Mauges, par M. Charles Thenaisie.....	302
Le Déclassé, nouvelle (fin), par M ^{me} Blanche de Rosarnoux.....	307
Vive l'Empereur! poésie, par M. Emile Grimaud.....	320
Notices et comptes rendus. — Mélanges historiques, de M. l'abbé Guillotin de Corson, par Dom François Plaine. — L'Ange du Pouliguen, de M. N. Muller, par M. Emile Grimaud.....	322
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	326
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	332

MAI.

Mélanges historiques et archéologiques sur la Bretagne. — Enquête faite en 1235 sur les droits de Henri d'Avagour, par M. Anatole de Barthélemy.....	333
Positivisme et philologie. — M. Littré et son dictionnaire de la langue française (fin), par M. Lucien Dubois.....	348
Le Piège, proverbe, par M. Alfred de Courcy.....	373

Poésie. — A. M. de Beuchesne, par M. Prosper Blanchemain. — Aux Bretons, par M. Maximilien Nicol.....	388
Pèlerinage d'un breton aux Saints-Lieux de Provence, par M. l'abbé Guillotin de Corson.....	395
Notices et comptes rendus. — Marguerite Le Nobletz, de M ^{me} Blanche de Rosarnoux, par M. H. Le Gouvello. — Les Poèmes de Marbode, traduction en vers français, de M. S. Ropartz, par Dom François Plaine.....	403
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	407
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	412

JUIN.

Les Mac-Mahon, par M. Pol de Courcy.....	413
La Bretagne à l'Académie française, par M. René Kerviler.....	418
Un Guide de l'art chrétien — deuxième article — par M. l'abbé P. Gaborit.....	428
Contes populaires des Bretons. — Le Pont de Londres, conte recueilli par M. F.-M. Luzel.....	444
Le Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes, par M. Eugène de la Gournerie.....	454
Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence (suite), par M. l'abbé Guillotin de Corson.....	462
Notices et comptes rendus. — Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges, de M. F. Marvaud, par Dom François Plaine. — Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, publiés par M. A. Lecoy de la Marche, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro. — Le Dies iræ du Mexique; les Griffes du lion, de M. Léon Séché, par M. Louis de Kerjean. — Sonnets capricieux, de M. J. Autran, par M. Emile Grimaud. — Poèmes civiques, par M. Victor de Laprade. — Quatrième pèlerinage vendéen à N.-D. de Lourdes. Deuxième lettre d'un pèlerin.....	471
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	486
Bibliographie bretonne et vendéenne.....	491

TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

RELIGION, MORALE ET PHILOSOPHIE.

Deux pèlerinages : Notre-Dame des Ermites, Notre-Dame de la Salette, par M. Hippolyte Le Gouvello, 5-27. — Le Problème de l'homme, par Modestus, 89-97, 198-208. — Lettres inédites de M^{me} Swetchine, 98-106. — Le grand pèlerinage de Saint-Brieuc à Sainte-Anne d'Auray, 329-330. — Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence, par M. l'abbé Guillotin de Corson, 395-402, 462-469. — Le troisième pèlerinage des Bretons et des Vendéens à Lourdes, 407-410.

HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Mœurs et usages des anciens Bretons d'après les bardes du VI^e siècle, par M. Arthur de la Borderie, 169-197. — Le Passé et le Présent, par M. Eugène de la Gournerie, 209-217, 249-273. — Fontaines et Chênes druidiques dans les Mauges, par M. Charles Thenaisie, 302-306. — Enquête, faite en 1235, sur les droits de Henri d'Avagour, par M. Anatole de Barthélemy, 333-347.

BIOGRAPHIE. — Les derniers Caraïbes, par M. Léon Blévec, 107-115. — Lord Brougham, par M. Lucien D., 116-123. — M. P.-C.-P. Duval, 157. — M. Achille Joyau, 326-328. — M. Henri de la Gournerie, par M. R. de C., 330. — M. Basile Moreau, 410. — M. l'abbé Meslé, 410. — L'amiral Mazères, 410.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, de M. Boutaric, par Dom François Plaine, 72-77. — *Puitesson, souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée*, de M. l'abbé du Tressay, par M. Hippolyte Le Gouvello, 78-79. — *Lourdes depuis 1858*, de M. Eugène de la Gournerie, par M. le V^o Edouard Sioc'han de Kersabiec, 150-152. — *Essai sur l'Origine des armoiries féodales*, de M. Anatole de Barthélemy, par M. S. de la Nicollière-Teijeiro, 232-233. — *Mélanges historiques*, de M. l'abbé Guillotin de Corson, par Dom François Plaine, 322-323. — *Marguerite Le Nobletz*, de M^{me} Blanche de Rosarnoux, par M. Hippolyte Le Gouvello, 403-404.

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

497

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique, par M. Louis de Kerjean, — de janvier : L'Exposition de Nantes (suite), 80-87; — de février : L'Exposition (suite), 158-167; — d'avril, 326-331; — de mai, 407-411; — de juin, 486-490.

LITTÉRATURE.

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le Déclassé (suite et fin), par M^{me} Blanche de Rosarnoux, 56-65, 124-141, 221-230, 307-319. — Le Piège, proverbe, par M. Alfred de Courcy, 373-387. — Le Pont de Londres, conte breton, recueilli par M. F.-M. Luzel, 444-453.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Les Grands Hommes du jour, par M. Eugène de la Gournerie, 46-55. — Emile Langlois, par M. Adolphe Orain, 142-149. — M. Littré et son dictionnaire de la langue française, par M. Lucien Dubois, 287-301, 348-372.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — L'Éducation libérale, de M. Victor de Laprade, par M. Edmond Biré, 28-33. — Le Fils du garde-chasse, de M. Emile Grimaud, par M. Hippolyte Le Gouvello, 77-78. — Discours et Conférences sur l'éducation, du R. P. Captier, par M. A. de la Breure, 153-157. — Aigle et Colombe, de M^{lle} Zénaïde Fleuriot, par M. le V^o Edouard Sioc'han de Kersabiec, 231. — L'Ange du Pouliguen, de M. N. Muller, par M. Emile Grimaud, 323-325. — Les Poèmes de Marbode, traduction en vers français, de M. S. Ropartz, par Dom François Plaine, 404-406. — Le Dies iræ du Mexique; les Griffes du Lion, de M. Léon Séché, par M. Louis de Kerjean, 477-479. — Sonnets capricieux, de M. J. Autran, par M. Emile Grimaud, 480-485. — Quatrième pèlerinage vendéen à N.-D. de Lourdes. Deuxième Lettre d'un pèlerin, 485.

POÉSIE. — Epilogue pour un volume de satires, par M. Victor de Laprade, 66-71. — La Peste d'Elliant, par M. Emile Grimaud, 218-220. — Ce gueux de Tacite, par M. Victor de Laprade, 274-286. — Vive l'Empereur! par M. Emile Grimaud, 320-321. — A. M. de Beauchesne, par M. Prosper Blanchemain, 388-390. — Aux Bretons, par M. Maximilien Nicol, 391-394.

BEAUX-ARTS.

Le Guide de l'art chrétien, de M. le comte H. de Grimoüard de Saint-Laurent, par M. l'abbé Gaborit, 34-45, 428-443. — L'Exposition de Nantes (suite), par M. Louis de Kerjean, 80-89, 158-167. — L'Art ancien à l'Exposition de Nantes, par M. Charles Marionneau, 234-247.

BIBLIOGRAPHIE.

Bibliographie bretonne et vendéenne, 88, 168, 248, 332, 412, 491-492.

TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

- BIRÉ (Edmond). — *L'Éducation libérale*, par M. Victor de Laprade, 28-33.
- BLANCHEMAIN (Prosper). — A M. de Beauchesne, poésie, 388-390.
- BLÉVEC (Léon). — *Les Derniers Caraïbes*, 107-115.
- D. (LUCIEN). — Lord Brougham, 116-123.
- DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Enquête, faite en 1235, sur les droits de Henri d'Avaugour, 333-347.
- DE C. (R.). — M. Henri de la Gournerie, 330.
- DE COURCY (Alfred). — Le Piège, proverbe, 373-387.
- DE COURCY (Pol). — Les Mac-Mahon, 413-417.
- DE KERJEAN (Louis). — Chronique de janvier, 80-87; de février, 158-167; d'avril, 326-334; de mai, 407-411; de juin, 486-490. — *Le Dies iræ du Mexique; les Griffes du lion*, par M. Léon Sêché, 477-480.
- DE KERSABIEC (V^{te} Édouard Sioc'han). — *Lourdes depuis 1858*, par M. Eugène de la Gournerie, 150-152. — *Aigle et Colombe*, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot, 231.
- DE LA BORDERIE (Arthur). — Mœurs et usages des anciens Bretons, d'après les bardes du vi^e siècle, 169-197.
- DE LA BREURE (A.). — *Discours et conférences sur l'éducation*, par le R. P. Captier, 153-157.
- DE LAPRADE (Victor). — Epilogue pour un volume de satires, 66-74. — Ce gueux de Tacite, poésie, 274-286.
- DE LA GOURNERIE (Eugène). — Les Grands Hommes du jour, 46-55. — Le Passé et le Présent, 209-217, 249-273. — Le Livre doré de l'hôtel de ville de Nantes, 454-461.
- DE LA NICOLLIÈRE-TEIJEIRO (Stéphane). — *Essai sur l'origine des armoiries féodales*, par M. Anatole de Barthélemy, 232-233. — *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René*, publiés par M. A. Lecoy de la Marche, 472-476.
- DE ROSARNOUX (M^{me} BLANCHE). — Le Déclassé, nouvelle (suite), 56-65, 124-141, 221-230, 307-319.

TABLE DES ARTICLES PAR NOMS D'AUTEURS.

499

- DUBOIS (Lucien). — M. Littré et son dictionnaire de la langue française, 287-301, 348-372.
- GABORIT (Abbé). — *Le Guide de l'Art chrétien*, par M. le C^{te} H. de Grimouard de Saint-Laurent, 34-45, 428-443.
- GRIMAUD (Emile). — La Peste d'Elliant, poésie, 218-220. — Vive l'Empereur ! poésie, 320-321. — *L'Ange du Pouliguen*, par M. N. Muller, 323-325. — *Sonnets capricieux*, par M. J. Autran, 480-485.
- GUILLOTIN DE CORSON (Abbé). — Pèlerinage d'un Breton aux Saints-Lieux de Provence, 395-402, 462-470.
- KERVILER (René). — La Bretagne à l'Académie française, 418-427.
- LE GOUVELLO (Hippolyte). — Deux pèlerinages : Notre-Dame des Ermites, Notre-Dame de la Salette, 5-27. — *Le Fils du garde-chasse*, par M. Émile Grimaud, 77-78. — *Puitesson, souvenirs de l'émigration et des guerres de la Vendée*, par M. l'abbé du Tressay, 78-79. — *Marguerite Le Nobletz*, par M^{me} Blanche de Rosarnoux, 403-404.
- LUZEL (F.-M.). — Le Pont de Londres, conte breton, 444-453.
- MARIONNEAU (Charles). — L'Art ancien à l'Exposition de Nantes, 234-247.
- MODESTUS. — Le Problème de l'homme, 89-97, 198-208.
- NICOL (Maximilien). — Aux Bretons, poésie, 391-394.
- ORAIN (Adolphe). — Emile Langlois, 142-149.
- PLAINE (Dom François). — *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*, par M. Boutaric, 72-77. — *Mélanges historiques*, par M. l'abbé Guillotin de Corson, 322-323. — *Les Poèmes de Marbois*, traduits en vers français, par M. S. Ropartz, 404-406. — *Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges*, par M. F. Marvaud, 470-472.
- SWETCHINE (M^{me}). — Lettres inédites, 98-106.
- THENAISIE (Charles). — Fontaines et chênes druidiques dans les Manges, 302-306.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRECIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

Administration des États de Bretagne, de 1493 à 1790, par M. N. Carron, 209-217, 249-273.

Aigle et Colombe, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot, 231.

Ange (l') du Pouliguen, par M. N. Muller, 323-325.

Dialogues des Vivants et des Morts, par M. Edmond Biré, 46-55.

Dictionnaire de la langue française, par M. Littré, 287-301, 348-372.

Dies (le) iræ du Mexique, par M. Léon Séché, 477-478.

Discours et Conférences sur l'éducation, par le R. P. Captier, 153-157.

Éducation (l') libérale, par M. Victor de Laprade, 28-33.

Essai sur l'origine des armoiries féodales, par M. Anatole de Barthélemy, 232-233.

Étude sur lord Brougham, par M. Franck Chauveau, 416-423.

Extraits des comptes et mémoriaux du roi René, par M. A. Lecoy de la Marche, 472-476.

Fils (le) du garde-chasse, par M. Emile Grimaud, 77-78.

Griffes (les) du lion, par M. Léon Séché, 478-480.

Guide de l'Art chrétien, par M. le C^{te} H. de Grimouard de Saint-Laurent, 34-45, 428-443.

Histoire des vicomtes et de la vicomté de Limoges, par M. F. Marvaud, 470-472.

Livre (le) doré de l'hôtel de ville de Nantes, par MM. A. Perthuis et S. de la Nicollière, 454-461.

Lourdes depuis 1858, par M. Eugène de la Gournerie, 150-152.

Notre capitale, Rome, par M^{lle} Zénaïde Fleuriot, 331.

Poèmes civiques, par M. Victor de Laprade, 485.

Poèmes (les) de Marbode, traduits en vers français, par M. S. Ropartz, 404-406.

Puïsson, par M. l'abbé du Tressay, 78-79.

Quatrième pèlerinage vendéen à N.-D. de Lourdes. Deuxième lettre d'un pèlerin, 485.

Saint Louis et Alphonse de Poitiers, par M. Boutaric, 72-77.

Sonnets capricieux, par M. J. Aufran, 480-485.

FIN DU TOME TRENTE-TROISIÈME.

Imp. Vincent Foreot et Émile Grimaud, place du Commerce, 4.

LE CORRESPONDANT

N^o du 25 mai 1873. — I. De la Loi électorale (comte de Champagny, de l'Acad. fr.). — II. Le Monarchisme juif et le Christianisme primitif (Ferdinand Delaunay). — III. La jeunesse d'Edward Hallacre. — I. (Émile Jonveaux.) — IV. Le Mouvement ouvrier français en 1872. (Anatole Langlois.) — V. Le salon de 1873. (A. Duparc.) — VI. Aux catholiques français. — Poésie (J.-E. Vignon). — VII. — Mélanges. (Leroux). — VIII. Quinzaine politique. (Auguste Boucher.)

N^o du 10 juin 1873. — I. — Les États généraux et la Monarchie française (Foblant). — II. La Critique littéraire en France, sa tradition, ses devoirs (Jules Levallois). — III. Un Patriote babylonien du VIII^e siècle avant J.-C. — II. (François Lenormant). — IV. La Jeunesse d'Edward Hallacre. — II. Émile Jonveaux. — V. Le Bilan de l'alcoolisme (D^r Decaisne). — VI. Une Messe sans prêtre. — Poésie. (Émile Grimaud). — VII. Revue Critique. (P. Douhaire). — L'Œuvre du Calvaire et sa fondatrice. — VIII. Mélanges. — Sonnets capricieux, par J. Aufran. — Œuvres de Froissart, par M. Kervyn de Lettenhove. — IX. Quinzaine politique. (Auguste Boucher.)

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 25 de chaque mois, par livraisons de 80 ou 88 pages, format in-8°.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Hors Nantes.. 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4.	A Brest... LEFOURNIER.
A Paris... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 43.	A Lorient... CHARLES.
A. AUBRY, rue Séguier, 16.	A Fontenay. FILLON.
A Rennes.. VERDIER.	A Luçon... ANTIGNY.
GANCHE.	A Vitré... GUAYS.
FOUGERAY.	A Morlaix.. LE LÉDAN.
DENIEL.	A Lannion.. LE GOFFIC.
A Vannes.. GALLES.	A Dinan... HUART.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Redon... DUBOIS.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Fougères. BREHIER.